



Rapport annuel de la Ville de Caen en matière de Développement Durable

2019

Rapport annuel de la Ville de Caen en matière de développement durable 2019



Dans le cadre de sa politique de Développement Durable, la Ville de Caen et le CCAS se sont engagés dans des démarches structurées et complémentaires : Agenda 21, Plan Climat Energie Territorial, Labellisation Cit'ergie, qui répondent aux stratégies européennes et nationales visant à mettre en œuvre un projet de société. Ces dispositifs s'inscrivent dans une logique d'amélioration continue.

A ce titre, la Direction du Développement Durable, de la Transition Energétique et de la Prévention des Risques (DDTEPR) a pour mission de coordonner et de suivre la mise en œuvre des programmes d'actions, de proposer des axes de progrès, des ajustements et à terme des actions nouvelles.

- Un agenda 21 solidaire

Né de la concertation entre la Ville, ses partenaires et les habitants, l'Agenda 21 de Caen intègre toutes les dimensions du développement durable. Soixante-dix actions déclinées sur trois axes : l'urgence climatique et sociale, l'Homme, au cœur du projet social et environnemental et la Ville comme actrice du changement. L'agenda 21 de la Ville de Caen a obtenu le label "Agenda 21 de France".

- Le bilan carbone® Patrimoine et services

Le bilan carbone® Patrimoine et services a permis d'évaluer et de hiérarchiser les émissions de GES en fonction des activités et des sources, et d'apprécier ainsi la dépendance de la collectivité (et de ses activités sur le territoire) à la consommation des énergies fossiles. Il permet de servir de base pour le PCET.

- Le Plan Climat Air Energie Territorial

Son objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre (les diviser par 4 d'ici 2050), la dépendance énergétique et la vulnérabilité climatique du territoire. Il est en cours de révision et piloté par Caen Normandie Métropole en étroite collaboration avec les directions de Caen la mer.

- Le label "Territoire à énergie positive pour la croissance verte" (TEPCV)

Cette convention vient récompenser les efforts fournis par la Ville de Caen en matière de développement durable et notamment pour son Plan Lumière.

- La labellisation Cit'ergie®

Cit'ergie est un label en trois niveaux (CAP Cit'ergie, Cit'ergie, Cit'ergie GOLD) qui récompense la qualité de la politique énergétique et climatique de la collectivité. Il s'agit d'une démarche volontaire sur 4 ans de valorisation et d'accompagnement des actions de transition énergétique qui permet notamment d'évaluer et traduire le Plan Climat Énergie Territorial.

Le label Cit'ergie est décerné aux collectivités dont le pourcentage d'actions mises en œuvre contre le changement climatique est supérieur à 50% de leur potentiel maximum.

La Ville a été labellisée en 2018 avec un score de 55,7 %.

SOMMAIRE

I – STRATEGIE ET ACTIONS DE LA COLLECTIVITE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

A – LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Renforcer la mobilité durable	p.5
Développer l'habitat durable	p. 16
Rendre le territoire moins vulnérable face aux évolutions du climat	p. 17
Maitriser les consommations sur le territoire.....	p. 19
Développer toutes les énergies renouvelables.....	p. 21
Sensibiliser le public et les acteurs.....	p. 23

B –PRESERVER LA BIODIVERSITE LES MILIEUX ET LES RESSOURCES

Protéger la biodiversité en agissant avec les acteurs	p. 35
Mieux gérer l'eau, préserver les milieux aquatiques et marins	p. 43
Faire de la nature et de la biodiversité des facteurs de cohésion sociale	p. 44
Préserver les espaces naturels et renforcer les continuités écologiques.....	p. 46

C – RENFORCER LA COHESION SOCIALE ET LES SOLIDARITES

Améliorer l'attractivité du territoire auprès des jeunes	p. 49
Renforcer la cohésion sociale	p. 50
Développer le lien social améliorer le "vivre ensemble".....	p. 52
Lutter contre la précarité.....	p. 58

D – FAVORISER L'EPANOUISSEMENT DE CHACUN DANS UN CADRE SATISFAISANT

Accéder à l'éducation et au développement durable	p. 59
Faciliter l'accès de chacun à la culture et la citoyenneté.....	p. 61
Développer les pratiques sportives dans le respect du développement durable	p. 64

E – SOUTENIR LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS LEUR POLITIQUE DEVELOPPEMENT DURABLE CLIMAT AIR ENERGIE

Favoriser l'innovation et l'attractivité économique	p. 65
-----------------------------------------------------------	-------

II – COLLECTIVITE EXEMPLAIRE ET RESPONSABLE

A- MAITRISER L'ENERGIE DANS LES BATIMENTS PUBLICS

Rendre les bâtiments de la collectivité exemplaires p. 66

Gestion durable du patrimoine p. 68

B- FAIRE PROGRESSER LES PRATIQUES

Sensibiliser, informer les agents p. 71

Améliorer le parc de véhicules..... p. 75

Améliorer la mobilité durable des agents p. 76

Formation des agents sur les axes principaux du Développement Durable p. 78

Optimiser les modes de travail p. 80

C – FAIRE DE LA COMMANDE PUBLIQUE UN LEVIER DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Développement d'une stratégie d'achats responsables et solidaires..... p. 84

Travail en partenariat avec les fournisseurs p. 87

6 OBJECTIFS Développement Durable



Axe 1 – Lutter contre le changement climatique et améliorer la qualité de l'air

Renforcer la mobilité durable

Action 1 – Renforcer le partage de l'espace public

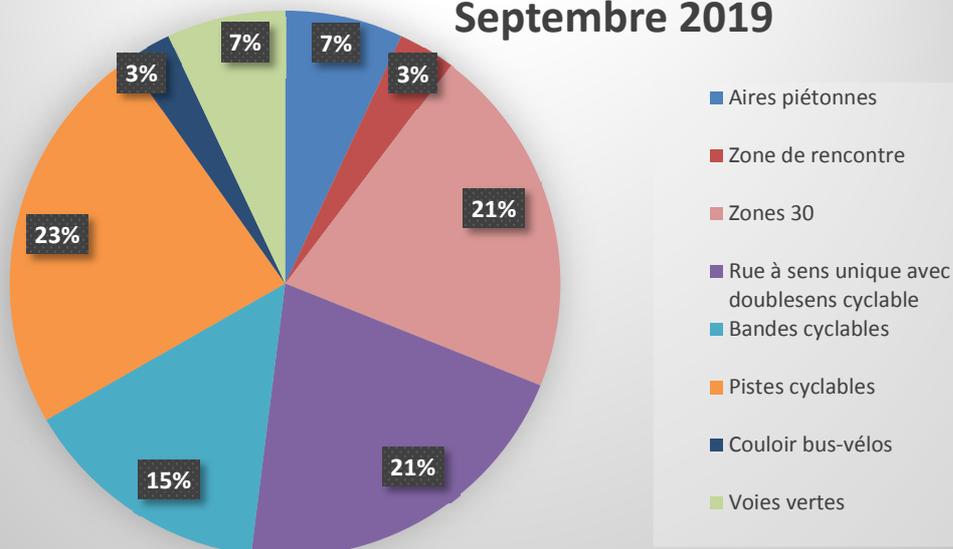
Partager la voirie



En 2019

- 122,7 km aménagés sur voirie
- 8,2 km voies vertes
- 25,5 km de zones 30
- 4 km de zones de rencontres

Répartition des aménagements cyclables Septembre 2019



La collectivité réalise cette année des liaisons structurantes permettant de développer l'attractivité du réseau cyclable caennais, comme le périph vélo, la piste cyclable du boulevard Harris ou la liaison boulevard Jean Moulin – avenue de Courseulles via le parc de la vallée des jardins. Le dispositif cyclable est aussi intégré plus automatiquement dans tous les projets de circulation comme par exemple le double sens cyclable réalisé sur la rue de Maltot dans le cadre de sa mise en sens unique.

Faciliter le stationnement

En 2019 :

- 644 places handicapées
- 4 607 places payantes
- 5 parkings relais gratuits
- 4 parkings relais bus
- 6 parkings souterrains

En 2019

- 1653 arceaux vélos
- 8 abris vélos



La Ville a mis en place la gratuité du stationnement sur voirie (hors parkings à barrière) tous les jeudis à partir de 17h00.

Le parking Guillouard a également été rendu gratuit le samedi.

Le disque bleu pour les véhicules non polluants

En 2019
→ 91 disques bleus distribués



Ce dispositif s'adresse aux propriétaires de véhicules dont le certificat d'immatriculation porte une des mentions suivantes en ligne P3 : EE, ER, EM, FL, GL, GM, PE, NE, EL.

Une vignette, vous est remis gratuitement à la Police Municipale, au rez-de-chaussée du bâtiment, (02 31 30 41 00), sur présentation de la carte grise de votre véhicule.

Parking relais aux abords du centre-ville

Dans le cadre de la démarche instaurée par Caen la mer pour faciliter la circulation durant les travaux du projet Tramway 2019, la Communauté urbaine valorise des zones de parking gratuites, à proximité immédiate des lignes de bus reliant le centre-ville.

Situés à moins de 15 minutes du centre-ville, les parkings relais offrent un accès direct aux bus.

2 parkings relais : côte de nacre (350 places) et Ifs Jean Vilar (90 places),
1 parking relais gratuit : Parc des expositions + navette centre-ville gratuite,
4 zones P+ relais bus : 3 Caen (Chemin vert, Rive droite et Beaulieu) et 1 Colombelles (rond-point Lazzaro)



Toutes les informations sur le site Internet de la Ville de Caen :
<https://caen.fr/stationnement>

4 OBJECTIFS Développement Durable



Axe 1 – Lutter contre le changement climatique et améliorer la qualité de l'air

Renforcer la mobilité durable

Action 2 – Favoriser la mobilité douce

Installer des abris sécurisés sur le territoire de Caen

En 2019

→ 4 abris vélos sécurisés sur Caen



Afin de prévenir les vols de vélos, Caen la mer a mis en place des abris vélo sécurisés sur le centre-ville de Caen, appelés Vélopark.

Les 5 Vélopark (4 sur Caen et 1 sur Iffs) sont couverts et accessibles 24h/24.

Plus d'informations sur Twisto :

<https://www.twisto.fr/reseau-twisto/nos-mobilites/twisto-velo/velopark.html>

Aider à l'acquisition d'un VAE, d'un vélo pliant ou d'un vélo cargo

Bilan de la politique d'aide à l'acquisition d'un VAE - Vélo pliant - Vélo Cargo

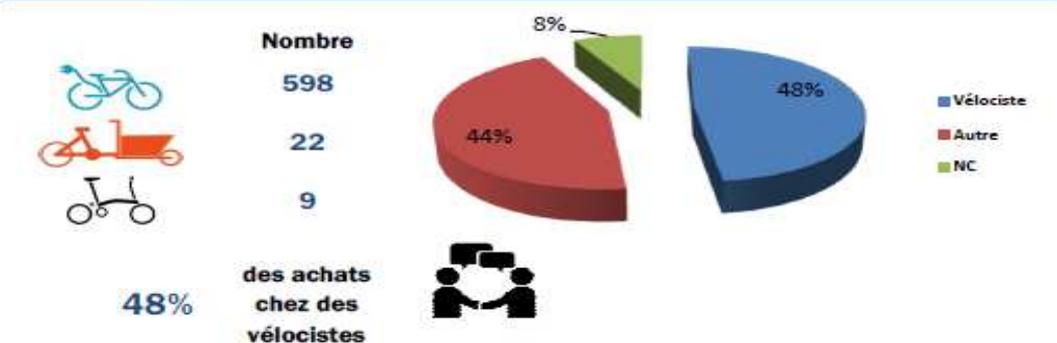
Bénéficiaires de l'aide



Budget alloué



Vélos achetés



Dossier téléchargeable sur le site de la Ville de Caen : <https://caen.fr/velo-pied>

Développer les services de la Maison du vélo

En 2019

- 1 228 adhérents
- 11 721 visiteurs
- 323 locations de vélos
- 2 680 aides à la réparation
- 806 autoréparations
- 8 consignes
- 229 vélo-écoles

Site internet de la Maison du vélo :
<http://www.maisonduvélocaen.fr/>

La Maison du vélo conforte encore cette année sa position phare de structure « ressources » pour de nombreux pratiquants du vélo (locaux, touristes à vélo, scolaires, personnes à mobilité réduite...).

Elle organise de nombreux ateliers dans les quartiers, y compris prioritaires, pour de la remise en selle (peu ou pas de pratique) et de l'autoréparation.

Elle propose également de manière régulière des bourses aux vélos de manière à permettre, à partir de vélos récupérés (déchèteries) ou donnés, une acquisition « bas prix » pour une pratique des moins aisés.

Les associations du village « vélo » co-organisent des évènements sur l'année pour la promotion de ce mode actif.



D'autres solutions pour vos trajets domicile-travail

La Maison du Vélo, située 54 quai Amiral Hamelin à Caen, vous propose différentes solutions pour rouler matin !

LA LOCATION

Vélos classiques ou à assistance électrique : 2 formules (à la semaine et au mois).
 Triporteur : 2 formules (24h / 48h).
 Biporteurs : 4 formules (24h / 48h / semaine / 2 semaines).

TARIFS	SEMAINE	MOIS
	Tarif plein / tarif réduit*	Tarif plein / tarif réduit*
Vélo classique adulte ou enfant	20€ / 15€	55€ / 35€
Vélo à assistance électrique	30€ / 20€	65€ / 45€
Remorque enfant / voyage	20€ / 15€	55€ / 35€
Forfait nettoyage	5€	5€

VÉLO-ÉCOLE

La Maison du Vélo propose également une activité de vélo-école ouverte à tous ceux qui souhaitent maîtriser le savoir-faire technique lié au déplacement à vélo. Pour certaines personnes, se mettre ou se remettre au vélo, peut parfois se révéler être une étape difficile à franchir. La Maison du Vélo propose donc un accompagnement, pour amener à pratiquer le vélo régulièrement en toute sérénité.

CONTACT : contact@maisonduvélocaen.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

Ouverture le lundi du 1^{er} avril au 30 septembre : 14h - 18h
 Le mardi et le vendredi : 10h - 12h30 et 15h - 19h
 Le mercredi : 10h - 12h30
 Le samedi : 10h - 12h et 14h - 18h

ATELIER D'AIDE À LA RÉPARATION :

ouvert le mardi et le vendredi de 15h à 18h
 Ouvert le samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h
 Atelier fermé le lundi, mercredi après-midi et le jeudi



La location est sans réservation et dans la limite des vélos disponibles. Pour vérifier la disponibilité : 02 31 34 45 70

*Tarif réduit pour les abonnés TER ou d'une autre maison du vélo normande.

LES RÉPARATIONS

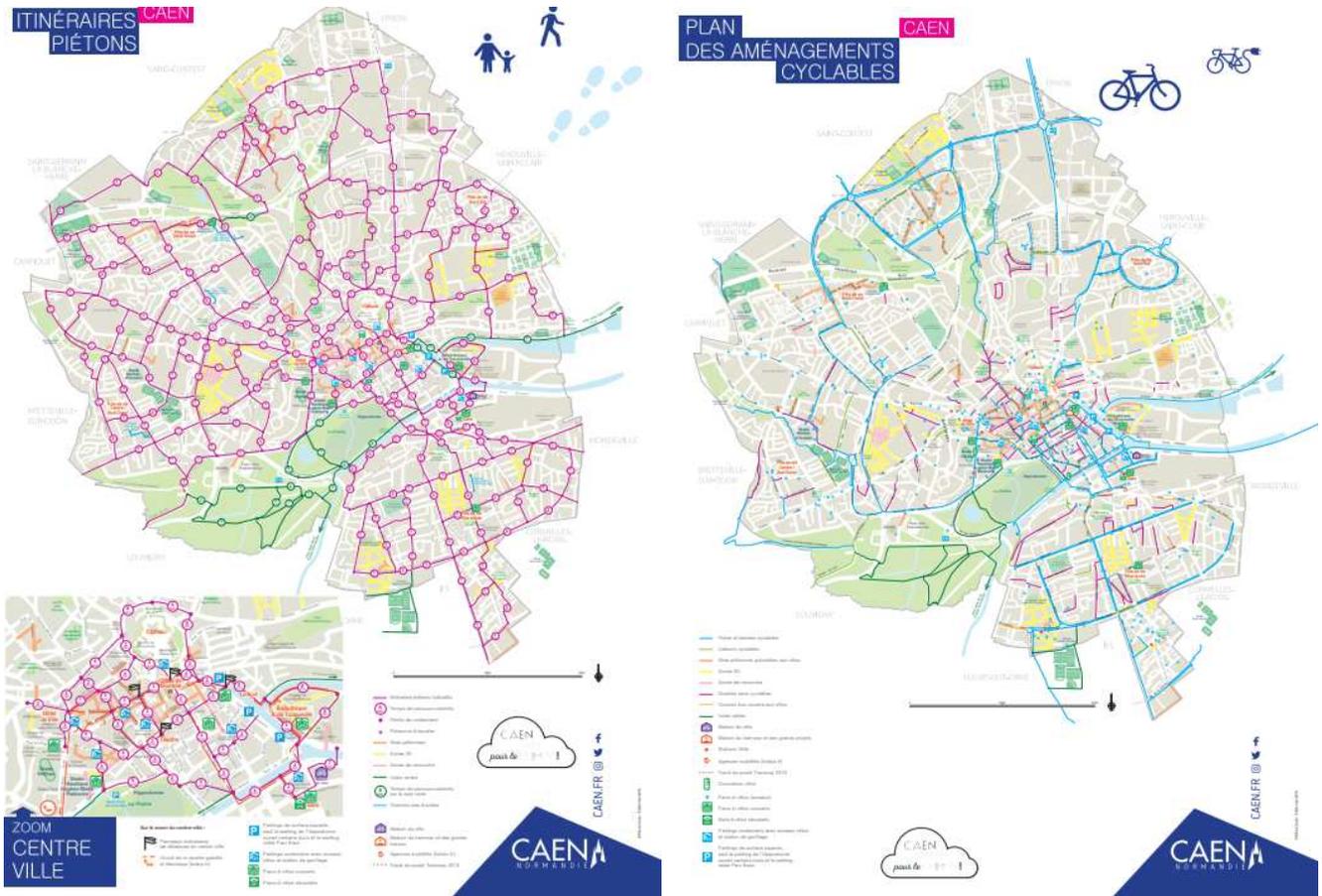
L'atelier, encadré par l'association Véloisol¹, est à votre disposition pour la réparation de votre vélo. Dans cet atelier, le mécano c'est vous ! Le fonctionnement est très simple. On y trouve de tout : une station de gonflage et des outils classiques ou spécialisés nécessaires à l'entretien de votre vélo. Un technicien vous conseillera. L'atelier est ouvert à tous. Mais il faut être adhérent de l'association Véloisol¹ pour bénéficier des pièces de seconde-main.

TARIFS ADHÉSION

Adhésion 15€
 Adhésion réduite (étudiants et minimas sociaux) 10€
 Adhésion famille 35€



Mettre en œuvre le plan marche



Le plan vélo/marche contient toutes les informations utiles pour se déplacer à pied ou à vélo :

- des itinéraires piétons et cyclables,
- les différents aménagements (pistes et bandes cyclables, parcs à vélos...),
- des informations sur les futurs travaux en centre-ville,
- les coordonnées de la Maison du vélo,
- des indications sur la signalétique,
- des flashcodes pour télécharger l'application Géovélo,
- des chiffres-clé.

Le plan marché/vélo est disponible dans plusieurs lieux publics : mairie, pôles de vie, Office de tourisme, bibliothèques, Maison du vélo.

Plan marche / vélo consultable sur le site de la Ville de Caen :

<https://caen.fr/velo-pied>

Carte interactive des aménagements cyclables :

https://lizmap.caenlamer.fr/index.php/view/map/?repository=villedecaenpublic&project=plan_velo

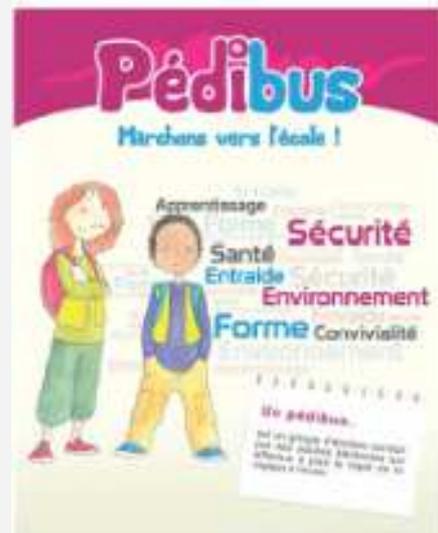
Poursuivre les modes de déplacements doux pour les scolaires la création de Pédibus et de chemins des écoliers

La Ville de Caen en partenariat avec Caen la mer favorise les modes de déplacements doux sur les trajets domicile-école.

En 2019

→ 5 Chemins des écoliers

→ 1 Pédibus



La Ville réalise des opérations visant à accompagner les scolaires dans des déplacements doux. En 2019, on compte 5 chemins des écoliers et 1 pédibus. Un aménagement spécifique pour favoriser la marche vers l'école a été réalisé devant l'école de la Maladrerie. Cet aménagement de voirie favorise une circulation apaisée et une traversée des enfants beaucoup plus sécurisée (bilan à venir en décembre). Par ailleurs, 10 trottibox ont été installées dans les écoles en 2018.

Dossier téléchargeable sur le site de la Ville de Caen :
<https://caen.fr/aller-lecole-pied>



Axe 1 – Lutter contre le changement climatique et améliorer la qualité de l'air

Renforcer la mobilité durable

Action 3 – Favoriser une mobilité moins carbonée

Déployer des bornes électriques sur le territoire

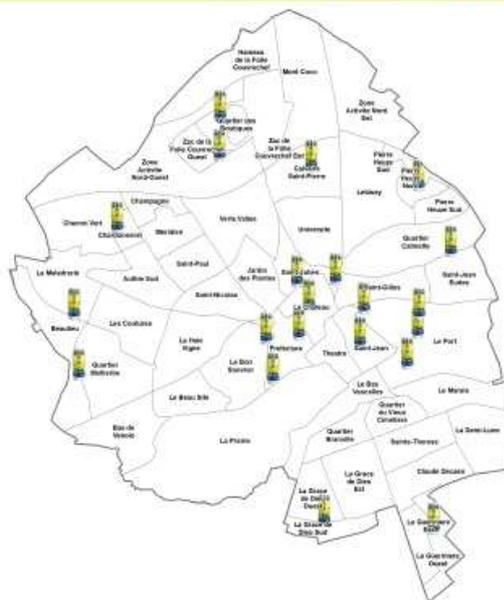
En 2019

→ 21 bornes électriques sur le territoire de Caen

→ 65 bornes électriques sur le territoire de Caen la mer



VILLE DE CAEN Bornes de recharge pour véhicules électriques



0 0,5 1 kilomètre

© 2019 SDEC ENERGIE - Tous droits réservés - Données SDEC ENERGIE.fr - Carte réalisée le 17/10/2019

La mise en œuvre du déploiement des bornes s'est achevée en 2018.

Site internet MobiSDEC :
<http://www.mobisdec.fr/#/>

Développer les navettes gratuites

En 2019
→ 6 navettes en circulation



Twisto, le service des mobilités de Caen la mer assuré par Kéolis, met à disposition une navette gratuite pour tous les déplacements dans le centre-ville de Caen.

Du Parc des Expositions à l'Hôtel de Ville, du Château à la Bibliothèque Alexis de Tocqueville, de la Place de la République aux Rives de l'Orne...

Pour monter à bord, deux solutions :

- Rendez-vous à l'un des 15 arrêts desservis par la navette,
- Ou, montez « à la volée » en faisant signe à l'agent de conduite, dans l'une des zones prévues à cet effet.

Astuce : pour connaître la position exacte des navettes centre-ville en temps réel depuis un Smartphone, téléchargez l'application Zenbus !





Axe 1 – Lutter contre le changement climatique et améliorer la qualité de l'air

Renforcer la mobilité durable

Action 4 – Accompagner la mobilité des entreprises sur le territoire

Développer les plans de mobilité des entreprises et administrations

En 2019

- 4 nouveaux plans signés à Caen
- 78 plans mobilité au total sur Caen



Durant l'année 2019, sur le territoire de Caen : Ecole de Management de Normandie, Université, Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoss), Salon de coiffure Emmanuel Touzé.





Axe 1 – Lutter contre le changement climatique et améliorer la qualité de l'air

Développer l'habitat durable

Actions 5 & 6 – Développer un habitat et un aménagement durables

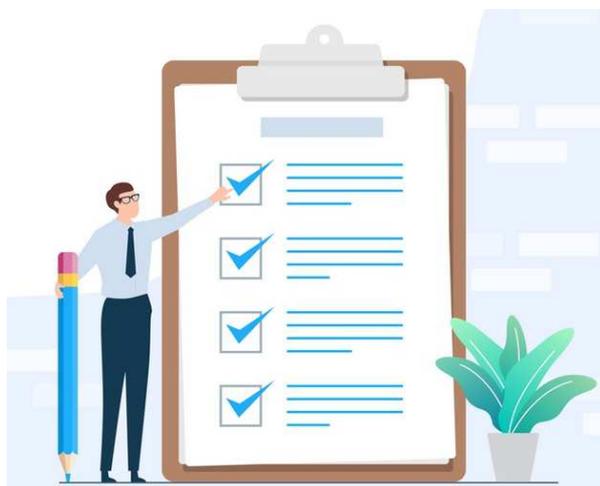
Réaliser un référentiel pour les cahiers des charges de projets d'aménagement

Les projets d'urbanisme répondent aux enjeux sociétaux et plus particulièrement sur les dernières années aux enjeux du développement durable. Ils ont un impact sur la mobilité, l'énergie, la qualité de vie, la biodiversité locale, le paysage...

L'habitat est l'une des composantes sur laquelle la Ville de Caen et Caen la mer mettent l'accent au travers de différentes démarches ; le PLU et le futur PLUI, le PLH en cours, le POPAC (Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés) sur le quartier Saint-Jean.

Les objectifs affichés de ces démarches sont l'amélioration du cadre de vie, la réduction des gaz à effet de serre, la préservation des ressources du territoire.

Afin d'amener les différents acteurs à penser différemment l'aménagement du territoire et la conception de l'habitat, la Ville de Caen travaille sur des prescriptions qui permettront aux aménageurs et promoteurs d'axer leurs propositions sur de nouvelles constructions qui soient en adéquation avec les demandes des citoyens (bioclimatisme, bâtiments passifs ou positifs, écomatériaux, habitat participatif...).



5 OBJECTIFS Développement Durable



Axe 1 – Lutter contre le changement climatique et améliorer la qualité de l'air

Rendre le territoire moins vulnérable face aux évolutions du climat

Action 7 – Prévenir les impacts du changement climatique sur la santé et la sécurité des habitants

Expérimenter le logiciel Air Q+



Au niveau communal, l'expérimentation du logiciel Air Q+ a conduit à visualiser le nombre de vies épargnées selon différents scénarios de réduction des émissions de particules PM_{2.5} (< 2,5 µm) et PM₁₀ (< 10 µm) ; ces résultats aboutissent à l'intégration d'un volet santé – environnement dans les projets urbanistiques.

Dans les faits, une évaluation d'impact sanitaire sur la santé (EIS) sera testée sur un projet d'aménagement afin de mesurer l'intérêt de ce type de démarche. Cette expérimentation sera inscrite dans le Contrat Local de Santé de Caen actuellement en cours de renouvellement (cf. plus bas).

Le contrôle quotidien de la qualité de l'air est confié à une association agréée par le Ministère de l'Environnement regroupant des représentants des services de l'état, des collectivités locales, des industriels, des représentants associatifs ou des personnalités scientifiques.

En cas d'épisode de pollution atmosphérique, la Ville de Caen est alertée par les services de la Préfecture. Les recommandations sanitaires émises par l'autorité de santé sont transmises aux services de la Ville en contact avec des personnes sensibles : enfants, personnes âgées, etc.

Le personnel adapte alors le type et l'intensité des activités encadrées et reste vigilant à tout symptôme relatif à des problèmes respiratoires ou cardiaques en lien.

Les habitants sont également alertés sur le site internet de la Ville et les panneaux d'affichage électroniques. Sur décision du préfet l'information est relayée par la presse locale.

Consulter site de l'association ATMO Normandie :
<http://www.atmonormandie.fr/>

Actualiser le plan communal de sauvegarde



Les inondations de juillet 2013 à Caen. (crédit : DR)

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un outil de gestion de crise qui doit permettre au Maire d'affronter une situation exceptionnelle sur le territoire de sauvegarde de la population. Il est établi pour 5 ans.

Il sera mis à jour le 31 décembre 2019.

Renouveler et renforcer le contrat local de santé

Un contrat local de santé de première génération a été signé le 6 novembre 2014. Aujourd'hui la Ville de Caen renouvelle ce dispositif pour une durée de 4 ans (2019-2023).

Ses signataires s'engagent à mobiliser partenaires, moyens humains et financiers en faveur des axes stratégiques définis suite à un an de concertation avec l'ensemble des partenaires locaux.

Son objectif est de lutter contre les inégalités territoriales et sociales de santé en fédérant les acteurs concernés.

Le CLS de deuxième génération s'appuiera sur quatre axes prioritaires :

1. la santé environnementale : actions pour agir en faveur d'un environnement favorable à la santé,
2. l'accès aux soins et à la santé pour tous
3. la santé mentale et le bien-être psychique : poursuite du Conseil Local de Santé Mentale et actions de lutte contre l'isolement et la souffrance psycho-sociale,
4. la nutrition : développement d'actions autour de l'alimentation dans les écoles et les structures sociales de proximité ; promotion de la pratique régulière d'activité physique.

Consulter le contrat local de santé sur le site de la Ville de Caen :
<https://caen.fr/plan-local-de-sante>



Axe 1 – Lutter contre le changement climatique et améliorer la qualité de l'air

Maîtriser les consommations sur le territoire

Action 8 – Améliorer l'efficacité énergétique du territoire

Poursuivre le renouvellement d'un éclairage public performant énergétiquement sur le territoire

En 2019

- 1800 luminaires remplacés (-48% de consommation sur ces luminaires)
- 1 000 000 € budget
- 13,7 GWh CEE attendus



Le programme du plan Lumière de la Ville est en cours de finalisation et va atteindre le renouvellement de 1 850 points lumineux permettant de viser sereinement l'objectif de 8 500 points traités au terme du programme pluriannuel d'investissement (PPI) 2015-2020.

Participer activement à la construction du Schéma Directeur Energies

En 2019

→ 75 % avancement de l'étude



**SCHÉMA
DIRECTEUR
ÉNERGIES**



Le Schéma Directeur Energies est mené par Caen la mer.

La Ville de Caen est partie prenante dans ce projet qui aura des impacts directs sur ses dessertes et productions énergétiques.

Pour information, l'état des lieux et les diagnostics énergétiques du territoire de Caen la mer ont été réalisés et ont été présentés aux acteurs fin 2018.

L'élaboration de la stratégie énergétique est en cours.

L'étape 1 – Dresser les perspectives énergétiques du territoire a été finalisée au 1^{er} semestre 2019.

L'étape 2 – Elaboration de scénarios énergétiques et déclinaison opérationnelle (plan d'actions) est en cours. Finalisation prévue pour fin 2019.



Axe 1 – Lutter contre le changement climatique et améliorer la qualité de l'air

Développer toutes les énergies renouvelables

Action 9 – Développer le solaire photovoltaïque

Installer des équipements photovoltaïques

En 2019 :

- 131 kWc de panneaux solaires installés (800 m²) sur le patrimoine
- 27 000 € de recettes par an



A venir, 2 sites municipaux supplémentaires validés pour accueillir des installations photovoltaïques :

1. MJC Venoix (36 kW)
2. Halle Saint Jean Eude (100 kW).

Les travaux seront réalisés en 2020 et 2021.

Les recettes supplémentaires sont estimées à environ 12 000 €.



Axe 1 – Lutter contre le changement climatique et améliorer la qualité de l'air

Développer toutes les énergies renouvelables

Action 10 – Développer les réseaux de chaleur

Développer et optimiser la performance énergétique des réseaux de chaleur existants

Le développement des réseaux de chaleur permet de mobiliser des gisements d'énergies renouvelables (biomasse, récupération issue de traitement de déchets, géothermie). Le réseau de chaleur conduit également à mutualiser les coûts d'investissements, de cibler les besoins et d'obtenir à partir d'énergies renouvelables un coût plus stable pour les usagers.

Les deux réseaux de chaleur publics sur le territoire de Caen font l'objet d'une extension suite à des études de faisabilité.

La compétence appartient à Caen la mer.



Axe 1 – Lutter contre le changement climatique et améliorer la qualité de l'air

Sensibiliser le public et les acteurs

Action 11 – Sensibiliser aux économies d'énergie

Réaliser une thermographie de l'habitat individuel

En 2019

- 75 logements sur Caen
- 18 rendez-vous avec les propriétaires
- 16 devis potentiels



Caen la mer a engagé une expérimentation de thermographie sur 9 communes de son territoire selon des critères précis de sélection (secteurs de précarité énergétique et quartiers de la reconstruction d'après-guerre) :

- quartier de logements individuels,
- logements construits entre 1948 et 1964,
- propriétaires éligibles aux aides de l'ANAH.



L'objectif est de sensibiliser les propriétaires sur les économies d'énergie et les éventuels projets de rénovation.

Ainsi, en 2019, 75 logements du quartier de la Pierre Heuzé à Caen ont été photographiés par une caméra thermique.

Les propriétaires concernés ont eu la possibilité de solliciter un rendez-vous en Mairie de quartier afin de récupérer la photographie et obtenir des conseils sur la rénovation énergétique de leur logement en présence de l'animateur Transition énergétique de Caen la mer et d'un conseiller Habitat (conseiller espace info énergie ou opérateur ANAH). Les informations sur les aides financières, les solutions techniques pour remédier aux défauts thermiques des bâtiments et les listes des professionnels conventionnés ont été transmises lors de ce rendez-vous. Ceux-ci ont parfois résulté sur des devis voire des travaux.

Sensibiliser les scolaires aux économies d'énergie

Année scolaire 2018 – 2019 / Les robins des Watts

Un programme de sensibilisation aux économies d'énergie à destination des scolaires a été mis en place par la Ville sur l'année scolaire 2018-2019.

En 2019

- 6 écoles engagées
- 7 classes rencontrées
- 170 élèves sensibilisés



Plusieurs actions ont été proposées aux enseignants au cours de l'année :

- Diagnostic de l'école, ateliers pédagogiques, visite de l'éco logement, de l'expo 2050 ...
- A l'issue de ces temps d'animation, les enfants ont accepté leur mission : trouver des solutions pour moins consommer d'énergie !
- Un événement de clôture baptisé « La Wattfête » a été programmé le jeudi 16 mai 2019 afin que chaque classe présente ses idées et les actions mises en place dans leur école pour économiser de l'énergie et de l'eau.

3 épisodes vidéo réalisés par la ville de Caen :

- Episode 1 : <https://www.youtube.com/watch?v=A94mbnpNHTY&t=4s>
- Episode 2 : <https://www.youtube.com/watch?v=Xn507UraaO4>
- Episode 3 : <https://www.youtube.com/watch?v=Vqt95MIV4mQ>

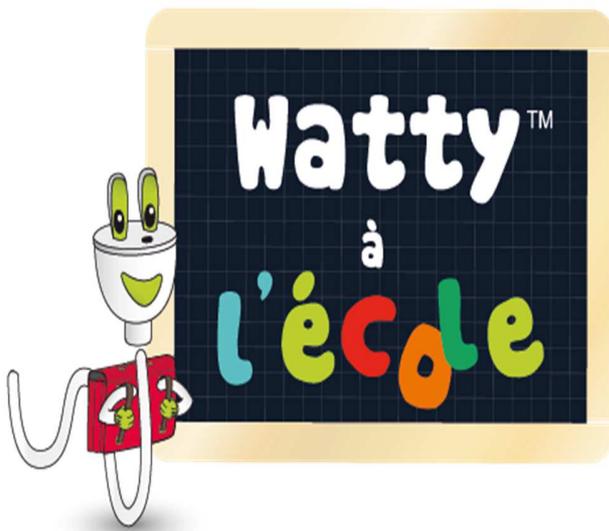
2 films d'animation réalisés par les Robins des watts :

- Ecole Paul Gernez : https://www.youtube.com/watch?v=FZAxn_VtQ98
- Ecole Viera Da Silva : <https://www.youtube.com/watch?v=DFxlagJsuUk>

Année scolaire 2019-2020 et 2020-2021 / Watty à l'école

En 2019

- 4 écoles inscrites à Caen
- 8 classes rencontrées
- 200 élèves sensibilisés



Fort de l'expérience sur 6 écoles de la Ville de Caen, Caen la mer a souhaité poursuivre et généraliser la sensibilisation des scolaires aux économies d'énergie et d'eau sur son territoire en s'appuyant sur le programme porté par ECO CO2 au niveau national sur deux années scolaires 2019/2020 et 2020/2021.

4 écoles de la ville de Caen font partie du dispositif appelé Watty à l'école.

Ce programme comporte 3 ateliers en classe d'1h30 sur les thématiques suivantes :

- Sensibilisation aux économies d'énergie,
- Information sur le chauffage,
- Information sur les économies d'eau.

Des animations complémentaires à la carte sont proposées par Caen la mer aux enseignants volontaires : spectacle, réalisation d'un film d'animation sur les économies d'eau, visite de l'expo 2050, visite de l'Unité de Valorisation Energétique...



Axe 1 – Lutter contre le changement climatique et améliorer la qualité de l'air

Sensibiliser le public et les acteurs

Action 12 – Sensibiliser aux déchets

Réaliser une campagne de sensibilisation à la présentation des déchets dans le centre-ville

En 2019

→ Worldcleanup Day :

- 80 personnes, nettoyage en centre-ville et sur la presqu'île,
- près de 300 kg de déchets collectés



Événement international, la Worldcleanup Day a été renouvelée en 2019 à Caen. C'est une action de sensibilisation à destinations du grand public sur les déchets.

En 2018

→ 5 338 sapins collectés



Recyclage des sapins de Noël

Caen recycle les sapins de Noël non floqués.

Il y a 35 points de collectes répartis à travers la ville.

Les points de ramassage de collecte sont publiés chaque année sur le site de la Ville de Caen

Expérimenter une collecte séparative de biodéchets et création d'un pavillon de compostage

En 2019

→ 5,7 tonnes de biodéchets collectés au 31/08/2019



La Communauté urbaine a mis en place, à titre expérimental, une collecte séparative de biodéchets. Elle s'est associée au SYVEDAC, à la Ville de Caen et à la ville d'Hérouville Saint-Clair.

Sur Caen, les biodéchets de 140 foyers en immeuble et de 10 commerces de bouche du quartier Saint-Jean Eudes sont collectés à l'aide de caissettes et transportés en vélo par la SCOP Toutenvélo jusqu'à un pavillon de compostage monté spécifiquement sur la presqu'île. D'autre part, des composteurs collectifs ont été mis en place sur le domaine public dans 2 quartiers de Caen. Les riverains peuvent y déposer leurs biodéchets en utilisant les équipements fournis (sacs biodégradables, bio-seau et brasscompost).

La Ville a mis à disposition des sites (terrains pour le pavillon de compostage, et les composteurs collectifs) et a facilité l'acceptabilité du projet auprès des habitants et commerces concernés.

La mobilisation des habitants et des référents sur le projet des composteurs collectifs est assurée par Civilab. Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) a créé des outils de communication et assure le suivi mensuel du processus de compostage sur les 3 sites implantés sur le domaine public. Le SYVEDAC et Caen la mer coordonnent l'ensemble du projet et la stratégie de communication. Caen la mer a fourni les équipements, mobilise les syndicats et habitants concernés et soutient financièrement la collecte en porte-à-porte. Le projet est soutenu par la Région, l'ADEME et le SYVEDAC.

L'opération a débuté le 22 février 2019.



Axe 1 – Lutter contre le changement climatique et améliorer la qualité de l'air

Sensibiliser le public et les acteurs

Action 13 – Sensibiliser les acteurs du territoire au Développement Durable Climat Air/Energie

Animer et sensibiliser les citoyens à de nouvelles pratiques

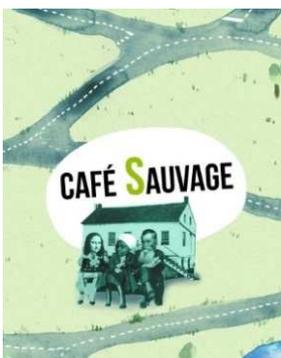
En 2019

→ Signature d'une convention pour un programme de sensibilisation au développement durable

4 structures locales, Bande de sauvages, Coop 5 pour 100, Vélisol' et Normandie Equitable proposent la mise en œuvre d'un programme d'actions concrètes visant à sensibiliser le grand public sur les enjeux du développement durable.

L'objectif est de présenter aux habitants de nouvelles pratiques et de nouveaux comportements pour l'utilisation plus rationnelle des ressources privilégiant le local, le renouvelable, le recyclable, le réemploi, les modes actifs. Une convention a été signée sur 2 ans avec Caen et Caen la mer pour des actions sur des évènements du territoire :

- l'accompagnement des organisateurs dans une démarche écoresponsable,
- la mise en place de parkings vélo et de la sensibilisation à la mobilité durable,
- l'organisation de visites de producteurs locaux et structures de l'économie responsable,
- l'accompagnement d'organisateur de vide greniers vers une deuxième vie des invendus.



NORMANDIE EQUITABLE
POUR UNE ECONOMIE LOCALE ET RESPONSABLE



VÉLISOL'



Développer des échanges autour du cycle de l'eau

En 2019
→ 5 animations



Des animations ont été menées sur le cycle de l'eau et les économies d'eau à destination du grand public lors de différentes manifestations :

- la journée mondiale de l'eau le 22 mars 2019 (manifestation sur l'esplanade des Rives de l'Orne à Caen),
- la journée des nouveaux arrivants de Caen le 23 mars 2019,
- la distribution des coccinelles aux Jardin des Plantes de Caen (intervention sur le cycle de l'eau le 10 mai 2019),
- la journée du développement durable de Cormelles-le-Royal le 25 mai 2019,
- les 25 ans de la colline aux oiseaux le 6 juillet 2019.

8 OBJECTIFS Développement Durable



Axe 1 – Lutter contre le changement climatique et améliorer la qualité de l'air

Sensibiliser le public et les acteurs

Action 14 – Sensibiliser à la mobilité active

Organiser des balades vélo et marche sur le territoire

En 2019

→ 13 balades (11 balades vélo et 2 balades marche)

→ 357 participants



Dans le cadre des objectifs de sensibilisation à la pratique du vélo (pratique, sécurité, autoréparation...), la Ville a de nouveau proposé un programme annuel de sorties encadrées par un éducateur mobilité vélo. 13 sorties basées sur des thèmes différents pour une approche de différents publics et une connaissance sur des sujets locaux avec une approche transversale du développement durable.

La nouveauté 2019 sur les 12 balades proposées, 2 ont été proposées en marchant.

Retrouver l'agenda Vélo / Marche 2019 :

https://caen.fr/sites/default/files/2019-03/AgendaVeloMarche_web_0.pdf

Poursuivre l'opération "Faites vos courses à vélo"

En 2019

→ 553 cyclistes

→ 61 commerces participants



Dans la continuité des deux premières éditions, la Ville affiche clairement sa volonté de sensibiliser et mobiliser encore plus de citoyens à l'usage des mobilités actives pour les actes quotidiens de la vie.

L'opération « Faites vos courses à vélo » 2019 s'est déroulée du samedi 4 au samedi 25 mai 2019 et a vu la participation augmenter légèrement.

8 OBJECTIFS Développement Durable



Axe 1 – Lutter contre le changement climatique et améliorer la qualité de l'air

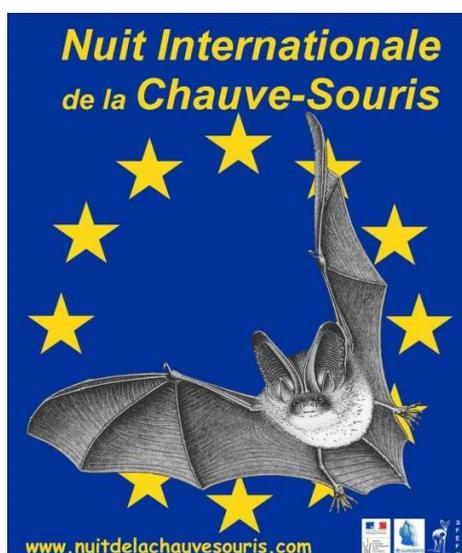
Sensibiliser le public et les acteurs

Action 15 – Sensibiliser à la biodiversité

Proposer des animations diverses en partenariat avec les associations

En 2019

- 3 animations à la Prairie
- 2 associations de la prairie
- 1 animation "Jour de la nuit"
- 105 Participants



Plus d'informations sur les animations sur le site Internet de la Ville de Caen :
<https://caen.fr/animations-et-conseils-jardinage>

Organiser des végétalisations éphémères dans les lieux publics (jardins d'été)

En 2019

→ Thème : 75e anniversaire du débarquement

→ 50 000 € budget



La Ville de Caen propose chaque année un jardin estival et éphémère sur la place Saint-Sauveur pendant l'été (juin-septembre).

Le thème retenu varie selon les évènements de l'année en cours.

En 2019, le jardin a été composé autour du 75ème anniversaire du Débarquement.

Proposer des visites et animations au Jardin des plantes

En 2019
→ 150 enfants
→ 6 classes



L'Office Central de Coopération à l'École (OCCE) a participé, sur une semaine, aux ateliers proposés au Jardin des plantes les 17 et 18 juin 2019.

Fêter les 25 ans de la Colline aux oiseaux

En 2019
→ 400 enfants
→ 16 classes
→ 3 578 personnes



Les grandes thématiques de ce weekend étaient :

- le développement durable avec une balade botanique,
- la mémoire : un arbre en mémoire des Canadiens a été planté dans le cadre du 75e anniversaire du Débarquement,
- le sport : balades, courses et initiations étaient proposées.



Axe 2 – Préserver la biodiversité des milieux et des ressources

Protéger la biodiversité avec tous les acteurs

Action 16 – Gérer et entretenir avec des techniques alternatives aux désherbants chimiques

Poursuivre le zéro phyto sur les terrains de sports et les cimetières

En 2019
→ 12 700 m² de surface
végétalisée



1^{er} janvier 2019 : passage au zéro pesticide généralisé à l'ensemble des cimetières.

Été 2019 : déploiement d'une campagne de communication à destination des usagers et des familles autour du zéro pesticide avec installation de panneaux et panonceaux sur site et mise à disposition de 1000 flyers auprès des conservateurs.

A partir de septembre 2019 : établissement d'un programme de végétalisation des cimetières comprenant pour chaque carré l'engazonnement des allées secondaires et l'embellissement des dos de tombes et intertombes.

Septembre 2019 : premiers travaux d'engazonnement des allées secondaires sur les cimetières de Venoix et Nord Est et poursuite de ceux engagés en 2018 sur Vaucelles et Saint Gabriel soit pour :

- Venoix : 594 m²
- Nord Est : 3 045 m²
- Saint-Gabriel : 5 906 m²
- Vaucelles : 3 153 m²

Plus d'information sur le service propreté de la Ville de Caen :
<https://caen.fr/proprete>



Axe 2 – Préserver la biodiversité des milieux et des ressources

Protéger la biodiversité avec tous les acteurs

Action 17 – Préserver la nature et la biodiversité

Participer au plan de lutte contre le frelon asiatique

En 2019

→ 74 nids détruits (au 30 septembre 2019)



Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)



Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)



Caen la mer a renouvelé en 2019 sa participation à l'animation du plan départemental de lutte collective contre le frelon asiatique ce qui permet aux communes, dont Caen, de pouvoir signer une convention avec la FREDON et de bénéficier d'une prise en charge sur le coût de la destruction des nids.

L'objectif est de limiter les nuisances pour la biodiversité (apicoles et autre), la santé, la sécurité publique et les dégâts qui peuvent être occasionnés par cette espèce invasive.

Le plan de lutte, porté par la FREDON Basse Normandie (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), se décompose en deux parties : l'animation du dispositif (sensibilisation, information, communication, mise en place de réseaux, gestion de la lutte et des budgets, exploitation des données) avec la mise en place d'un site dédié à disposition des communes pour permettre une cohérence sur le territoire et une réactivité, et l'organisation de la destruction des nids avec des entreprises spécialisées qui respectent un cahier des charges précis.

Mettre en œuvre un suivi botanique (plantes)

En 2019

- 6 chantiers de lutte contre les espèces invasives
- 123 commandes internationales pour 1902 lots
- Edition de l'Index 2019-2020 (1308 espèces)



Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion pluriannuel 2018-2022 de la Prairie de Caen, le suivi floristique final suite aux jeux équestres mondiaux se finalise en 2019 (9 zones, 1 rapport). Sur ce même site, les actions de suivi de la gestion et de lutte contre les plantes invasives (*Galega officinalis*, *Impatiens* de l'Himalaya) continuent et des travaux d'arrachage, de fauches, de cantonnement ont été effectués. Une station de *Berula* du Caucase fait également l'objet d'un arrachage annuel. Cette année, la plante ne semble pas avoir repoussé.

Autres actions mises en place :

- suivi cartographique 2019 de la population de *Trifolium fragiferum* sur le site des tritons (prairie de Caen),
- inventaire et suivi initial de la flore et de zones impactées sur le site des tritons (prairie de Caen),
- accompagnement pour la prestation CBN de suivi botanique et inventaires de sites de classe 5 (Vallée du Mémorial, Coteau des Sablons, Parc de la Fossette, stade Bendiff et cimetière dormant des Quatre Nations),
- contacts avec le Conservatoire et jardin Botanique de Genève en vue de la mise en place d'une base opérationnelle de données BOTALISTA. L'objectif est de pouvoir suivre les collections, les stocks de semences botaniques vivantes, l'index *seminum* et les correspondants internationaux via un outil adapté et reconnu,
- suivi 2019 des populations de 4 espèces protégées (*Crambe maritima*, *Leymus arenarius*, *Eryngium maritimum* et *Polypogon monspeliensis*) dans le cadre de la convention établie entre Ports de Normandie (extension du terminal ferry de Ouistreham) et la Ville de Caen et bilan final du suivi.

Mettre en œuvre un suivi mammalogique (mammifères)

En 2019

→ 125 chiroptères en hibernation



Chauves-souris

Le Groupe Mammalogique Normand (GMN) a effectué le suivi annuel du site d'hibernation de la Maladrerie (carières). 125 individus ont été comptabilisés. Les petits Myotis sont encore majoritaires sur le site avec notamment 49 Murins de Natterer, 36 Murins à oreilles échancrées et 22 Murins "type moustache".

Le GMN assurera également le suivi de la reproduction à l'entrée de cette carrière fin septembre 2019.

Des prospections ont également été menées dans 3 églises de la Ville mais aucune trace de colonie n'a été découverte.

Loutre

Des indices de présence de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) et du Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*) sont toujours collectés aux alentours de la Prairie de Caen et confirment le maintien de l'activité de ces deux espèces protégées nationalement sur le territoire communal.



Mettre en œuvre un suivi ornithologique (oiseaux)

En 2019
→ 210 espèces recensées



Le Groupe Ornithologique Normand (GONm) assure la veille et le suivi des populations d'oiseaux sur l'ensemble de la commune. Un suivi particulier est accordé à l'avifaune nicheuse de la Prairie. Les populations hivernantes de Bruant Proyer font également l'objet d'une grande attention.

Des prospections ont été réalisées dans 3 églises de la Ville afin d'étudier la possibilité de mise en œuvre de nichoirs à Faucon pèlerin.

Mettre en œuvre un suivi entomologique (insectes)

En 2019
→ 262 espèces recensées

Un inventaire rhopalocères a été mené sur deux coteaux calcaires de la Ville (coteaux des Sablons & Mémorial).



8 OBJECTIFS Développement Durable



Axe 2 – Préserver la biodiversité des milieux et des ressources

Protéger la biodiversité avec tous les acteurs

Action 18 – Agir avec les acteurs du territoire

Mettre en place un Conseil local de la nature en ville

Composé de représentants d'organismes de recherche ou d'études, d'associations naturalistes, de structures porteuses de la thématique de la biodiversité et d'habitants, le Conseil local de la nature en ville a pour objectifs d'orienter les stratégies locales et territoriales de la nature en ville ainsi que de favoriser les échanges autour des projets.

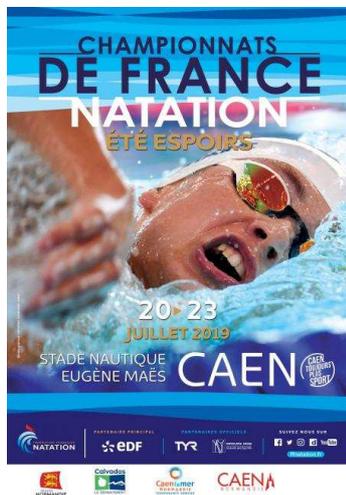
Il propose également de développer des actions d'animation et de valorisation de la biodiversité du territoire.

En 2019, il est proposé que le Conseil local de la nature en ville soit en charge du suivi de la démarche "Territoires engagés pour la nature".

Proposer de l'éducation sports et nature

Dans le cadre de son accompagnement des différents projets associatifs, la Ville sensibilise ses partenaires à l'éco-responsabilité de leurs projets, notamment à travers la mise en place d'actions lors des manifestations sportives.

A ce titre, le Service Évènementiel et Promotion utilise le « Guide pratique pour l'organisation d'un évènement éco-responsable » pour sensibiliser les organisateurs d'évènements sportifs, en les accompagnant afin de déterminer des pistes d'actions et les différentes possibilités d'agir sur leurs manifestations.



En 2019, les Championnats de France de natation ont notamment été organisés dans une démarche éco-responsable (sensibilisation au tri sélectif, mise en place d'éco-cups, partenariats avec le SYVEDAC (Syndicat de Valorisation Énergétique des Déchets de l'Agglomération Caennaise) ainsi qu'avec les associations « Océanoplastic », « Bouchons d'Amour », et « Surfrider Foundation ».

Dans le cadre des Courants de la Liberté, plusieurs actions ont été mises en place pour renforcer l'éco-responsabilité de l'évènement : sensibilisation en amont et pendant la course des participants au tri des déchets par le biais d'un partenariat avec le SYVEDAC ; ravitaillement à base de fruits coupés pour limiter les détritrus plastiques, mise en place de toilettes sèches.

Les Foulées de la Liberté, organisées en régie, ont changé de format depuis 2018 pour proposer un nouveau parcours nature empruntant la « Voie Verte », avec en parallèle un travail de réflexion autour de la préservation des ressources.



Dans le cadre de la Nuit des Sports, une démarche éco-responsable a également été engagée avec la mise en place d'éco-cups et une sensibilisation au tri des déchets, notamment dans le cadre d'un partenariat avec le SYVEDAC.

En 2019

- 137 projets d'activités de pleine nature
- 1 096 séances
- 3 230 enfants ont participé

Interventions scolaires

Les ETAPS interviennent sur le temps scolaire en apportant leur expertise dans le domaine de l'éducation physique et sportive grâce à l'enseignement de différentes activités, et plus particulièrement dans le domaine des Activités Physiques de Pleine Nature (APPN).

Caen Nature Festival

826 enfants de 23 écoles caennaises ont finalisé leur cycle d'activités physiques de pleine nature encadré par un ETAPS (Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives) lors de la 4ème édition du Caen Nature Festival.

Ainsi, 42 classes ont eu l'occasion de participer à cette manifestation qui s'est déroulée les 27 et 28 juin 2019. Différents ateliers autour de l'orientation, l'escalade, le roller, la trottinette, le vélo, le tir à l'arc, l'équitation ou encore de type Disc-golf ont été organisés en partenariat avec les associations sportives caennaises.

Durant ces 2 journées, des animations ont été proposées autour de l'écocitoyenneté et du développement durable. Les enfants ont participé à des jeux éducatifs sur la sensibilisation à la nature, à la consommation et au circuit de l'eau, au tri des déchets et au compostage.

Animation Sportive Municipale

L'animation sportive municipale de pleine nature permet aux jeunes de découvrir différents milieux naturels tout au long de l'année. Sur terre, sur l'eau, dans les airs, les ETAPS développent les capacités de ces jeunes pratiquants en les sensibilisant aux bienfaits d'une pratique de pleine nature.



Axe 2 – Préserver la biodiversité des milieux et des ressources

Mieux gérer l'eau, préserver les milieux aquatiques et marins

Action 19 – Développer des partenariats

Soutenir les actions de coopération dans le domaine de l'eau potable

En 2019
→ 6 dossiers



Dans le cadre de la loi Oudin, Caen et Caen la mer soutiennent des actions de coopération dans le domaine de l'assainissement.

En 2019, 6 dossiers ont été reçus pour des projets d'assainissement.

8 OBJECTIFS Développement Durable



Axe 2 – Préserver la biodiversité des milieux et des ressources

Faire de la nature et de la biodiversité des facteurs de cohésion sociale

Action 20 – Favoriser des espaces pour tous

Développer et maintenir les jardins familiaux

En 2019

→ 30 000 € budget

→ 11 parcelles en nettoyage

Afin de de réhabiliter des terrains sur le passage de la coulée verte, la Ville a dû libérer des parcelles de jardins familiaux.

En 2019, les travaux pour la mise en œuvre de la coulée verte se sont poursuivis. En juillet, la Ville a mis en œuvre le nettoyage de 11 nouvelles parcelles (enlèvement des déchets et des parties minéralisées) situées à Cormelles le Royal mais propriété de la Ville de Caen. Les jardiniers ont pu être «relogés» suite à un travail d'harmonisation des parcelles.



Créer et maintenir les jardins partagés



En 2019

→ 1 500 € budget

→ 10 jardins sur Caen

La ville a soutenu l'ensemble des jardins partagés, notamment en fournissant de l'eau en période de sécheresse afin d'inscrire le jardinage dans la durée.

Le jardin partagé de la Haie Vigné a été accompagné pour la réalisation d'un abri permettant de collecter les eaux de pluie.

Le jardin partagé de Venoux a reçu l'aide de la Ville pour la création d'un coffre à outils.

Développer la présence de la nature dans les rues (concept de "rues-jardins")

En 2019

→ 33 demandes

→ 210 ml de pieds de murs réalisés



L'opération "Pieds de mur" se poursuit.

A la fin de l'année, un total de 925 mètres linéaires de pieds de mur depuis le début de l'opération (2015) aura été réalisé sur l'ensemble de la Ville, soit 124 foyers/habitations répartis dans 16 rues en lien avec le CREPAN (Comité Régional d'Étude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature en Normandie).



Axe 2 – Préserver la biodiversité des milieux et des ressources

Préserver les espaces naturels et renforcer les continuités écologiques

Action 21 – Inscrire le respect de la biodiversité dans l'aménagement du territoire

Profiter des réaménagements urbains pour réinsérer la nature en ville



© S. Giard / Ville de Caen

Dans le cadre de l'étude partagée et concertée menée en 2018 pour le réaménagement de la place de la Résistance, la Ville a missionné un paysagiste, a établi des diagnostics et des propositions pour le réaménagement naturel et urbain du site.

Les propositions des nouveaux aménagements ont été présentées en conseil de quartier le 9 avril 2019 et s'inscrivent dans une stratégie de renforcement de l'attractivité et du paysage naturel du quartier Saint-Jean.



Afin de dynamiser le centre-ville de Caen, et après de nombreuses sessions d'échanges et de travail avec habitants et commerçants de ce site d'hyper-centre, la place de la République se transforme pour devenir un lieu de vie privilégié des Caennais.

D'ici la fin 2020, le réaménagement durable et vert de la place de la République sera finalisé et offrira à tous un lieu renouvelé d'attractivité et d'espace de respiration naturel en ville.

Favoriser la biodiversité de patrimoine arboré

En 2019

→ 1 859 végétaux seront plantés dont 1 038 arbres



La Ville est riche d'un patrimoine arboré sur les espaces publics estimé à 41 382 arbres en 2014 et 43 033 en 2019. Le patrimoine arboré est donc en pleine croissance avec une augmentation de 4 %.

La Ville favorise la biodiversité du patrimoine arboré notamment par un projet de restauration paysagère et patrimoniale de la Vallée de l'Orne et de l'Odon (secteur Louvigny).

L'opération de replantation prévoit la création de 730 ml de haies bocagères et de 6 500 m² de boisements. Les 15 essences retenues sont des variétés locales (chênes, érables, frênes, aulnes...) adaptées aux milieux humides de ce secteur.

Ainsi, la Ville s'engage dans la réhabilitation d'une ambiance paysagère typique de la Vallée de l'Orne et de l'Odon.

Le rétablissement des linéaires de haies permettra de :

- Améliorer les continuités écologiques ;
- Diversifier les zones refuges pour la faune ;
- Redonner un aspect bocager au site ;
- Limiter les eaux de ruissellement ;
- Offrir un effet brise-vent.

En terme de biodiversité, les ensembles de prairie et de bosquets font l'objet de suivis naturalistes afin d'évaluer les effets sur l'expression de la faune et la flore indicatrices des zones humides.

Concernant le projet de réaménagement du Château, la Ville veille à la place de l'arbre en ville. C'est pourquoi 101 arbres seront plantés dans le cadre de la première opération d'aménagement du site.

Poursuivre la mise en œuvre d'une Trame verte et bleue



La Ville participe à la mise en œuvre de la trame verte et bleue (TVB) de façon concrète par exemple en libérant des parcelles de jardins familiaux pour la TVB, ou en réalisant des connections vertes ou des îlots de verdure entre la place de la Résistance et la Prairie.

D'autre part, elle participe au travail sur les prescriptions, notamment en termes de biodiversité et de protection de la TVB, du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) sur les 50 communes de la Communauté urbaine dont Caen.

Le PLUi a été prescrit par la Communauté urbaine en mai 2019 avec un délai de réalisation à 6 ans environ.

Le PLUi aura pour objectifs (entre autres, mais dans les priorités) de renforcer la préservation de la trame verte et bleue dans les 50 communes du territoire, de préserver les écosystèmes, de limiter l'extension urbaine, donc d'appliquer prioritairement les principes « d'éviter-réduire-compenser ».





Axe 3 – Renforcer la cohésion sociale et les solidarités

Améliorer l'attractivité du territoire auprès des jeunes

Action 22 – Renforcer l'attractivité du territoire auprès des jeunes

Renforcer la mobilité des jeunes

En 2019
→ 30 bénéficiaires
→ 18 000 € d'aides



Dans le cadre de son projet jeunesse et vie étudiante 2015-2020, la Ville de Caen et son CCAS favorisent la mobilité des jeunes via une bourse au permis de conduire en partenariat avec la Mission locale et la plateforme mobilité de Caen la mer.

Toutes les informations sur la bourse au permis sur le site internet de la Ville de Caen :
<https://caen.fr/se-former-travailler-se-deplacer>



Axe 3 – Renforcer la cohésion sociale et les solidarités

Renforcer la cohésion sociale

Action 23 – Impliquer les élus de quartiers

Animer des conseils de quartiers

En 2019

- 4 Pôles de Vie des Quartiers – 12 quartiers
- 1 Assemblée générale
- 4 Réunions inter-quartiers
- 12 Réunions plénières
- 100 Réunions des Groupes de projet
- 200 Conseillers pour développer et réaliser les projets des Contrats de Quartier
- 12 projets en cours



Véritables outils de la démocratie de proximité, les conseils de quartiers permettent aux habitants de s'impliquer davantage dans la cité. Ces instances consultatives favorisent le dialogue entre les habitants et la Municipalité, et entre les habitants eux-mêmes.

Complémentaires des autres modes de participation citoyenne (les conseils citoyens, le conseil de la vie associative, le conseil de la nature en ville...), ils ont pour objet d'être un lieu d'information, de dialogue, de concertation et d'expression sur toute question sur les projets et grands enjeux de développement des différents quartiers de la Ville, voire de la communauté urbaine.

Le renouvellement des conseils de quartiers, fondé sur un nouveau règlement intérieur, a été lancé une 1ère fois en janvier 2015 puis en janvier 2018.

Une large campagne de communication par affichage, plaquettes, site internet de la Ville et par voie de presse a été mise en place.

La composition des conseils de quartiers a évolué vers plus d'ouverture et de représentativité. Chacun des douze conseils de quartiers est composé d'un collège d'acteurs locaux (représentants d'associations, commerçants, etc.) et d'un collège d'habitants dont certains ont été tirés au sort à partir des listes électorales et en prenant en compte l'exigence de parité.

Par ailleurs, chaque conseil s'est engagé avec la Ville dans un « contrat de quartier ». Quatre projets ont été imaginés et définis par les conseillers, à partir des besoins et des priorités des quartiers. Ils portent sur tous les sujets correspondant aux compétences de la Ville : aménagement (voirie, espaces verts, cadre de vie), animation, patrimoine, commerce, etc. Établis pour 5 ans, les conseillers de quartiers et la Ville de Caen les ont progressivement mis en œuvre dès leur validation en conseil municipal le 12 octobre 2015.

Suite au renouvellement des conseils de quartiers en 2018, les conseillers ont également pu proposer 4 nouveaux projets inter-quartiers, à l'échelle des 4 pôles de vie des quartiers.

Plus d'informations sur le site internet de la Ville de Caen :
<https://caen.fr/conseils-de-quartiers>



Axe 3 – Renforcer la cohésion sociale et les solidarités

Développer le lien social, améliorer le "vivre ensemble"

Action 24 – Faciliter le maintien à domicile des séniors

Expérimenter le Service Polyvalent d'Aides de Soins A Domicile (SPASAD)

En 2019

→ 29 bénéficiaires (1er trimestre)



La mise en place du SPASAD garantit aux bénéficiaires :

- un guichet unique d'accueil et d'orientation vers le service concerné pour plus de réactivité, dont un numéro d'appel unique.
- une évaluation conjointe des besoins de la personne souhaitant rester à son domicile, en incluant tous les angles, dans le respect du projet de vie et des habitudes ;
- un meilleur suivi des soins et des aides au quotidien ;
- des transmissions quotidiennes entre les intervenants à domicile et l'encadrement avec des réunions hebdomadaires ;
- une astreinte téléphonique assurée en dehors des horaires d'ouverture ;
- des professionnels qualifiés et formés à l'évolution des prises en charge et des pathologies, et encadrés par des professionnels diplômés (travailleurs sociaux, infirmières...) ;

Une coordination permanente avec les professionnels de santé et médico-sociaux est organisée pour assurer un suivi global de la situation.

L'expérimentation du SPASAD engagée en 2017 s'est poursuivie et achevée en 2019. Le fonctionnement en mode intégré a été inauguré.

Toutes les informations sur le site internet de la Ville de Caen :
<https://caen.fr/maintien-domicile>

7 OBJECTIFS Développement Durable



Axe 3 – Renforcer la cohésion sociale et les solidarités

Développer le lien social, améliorer le "vivre ensemble"

Action 25 – Favoriser la création de lieux d'accueil alternatifs pour les séniors

Développer le centre de ressources pour les aidants familiaux

En 2019

→ 114 jours d'occupation du centre



L'année 2019 a été marquée par un travail de réactualisation des équipements et de modernisation des locaux.

Cette amélioration s'inscrit dans un travail de réseau :

- d'abord avec Caen la Mer Habitat au regard du projet de ce bailleur social partenaire d'un "Silver Appart" de démonstration des aides à la prévention de la perte d'autonomie dans un logement de son patrimoine, et la prolongation de ce partenariat avec les Clubs Utilisateurs seniors,
- ensuite avec la société coopérative d'intérêt collectif EcoReso Autonomie dont le CCAS est désormais sociétaire,
- et enfin la continuité avec le CLIC (Centre local d'information et de coordination gérontologique) Caen & Couronne qui y organise mensuellement ses ateliers aux aidants.

Plus d'informations auprès du Clic Caen et Couronne :
<https://caen.fr/annuaire-equipement/clic-caen-et-couronne>



Axe 3 – Renforcer la cohésion sociale et les solidarités

Développer le lien social, améliorer le "vivre ensemble"

Action 26 – Agir pour renforcer le lien social

Proposer une offre d'activités pour les séniors

En 2019

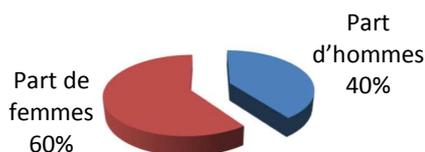
- 5000 € budget
- 557 personnes connectées à l'application « Senior Senior » (fin mai 2019)
- 288 messages échangés
- 279 annonces postées



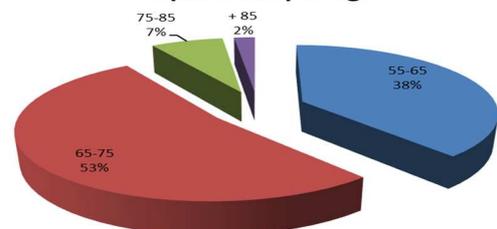
L'application gratuite « Senior Senior » mobile et internet de partage et d'échange pour et par les seniors permet de répondre à de réels besoins du quotidien en mettant en relation les personnes inscrites grâce à une interface simple, ergonomique et personnalisée. Elle s'adresse aux seniors à partir de 55 ans. L'adhésion à cette application par le CCAS permet aux seniors d'accéder, gratuitement et sans publicité, à six services-clés dans leur vie : les animaux, les courses, les déplacements et les loisirs, le sport et le numérique.

Mixité

(chiffres fin mai 2019)



Répartition par âge



La plateforme est disponible sur ordinateur, tablette et smartphone : <http://senior-senior.com/>

Développer le lien social, améliorer le "vivre ensemble"

Action 27 – Rendre le territoire plus accessible aux personnes en situation de handicap



Poursuivre le plan d'accessibilité de la voirie des espaces publics (Ad'Ap)

La mise en accessibilité se poursuit en 2019 sur la Ville avec des travaux de mise en conformité, de sécurisation, de création de passages piétons, de création de places PMR (personnes à mobilité réduite), d'élargissement de trottoirs.

Les Feux sonores

En 2019

- 20 modules sonores ont été rénovés
- 148 carrefours du centre-ville (hors tramway) équipés de modules sonores
- 1082 modules sonores équipent les carrefours de la ville de Caen



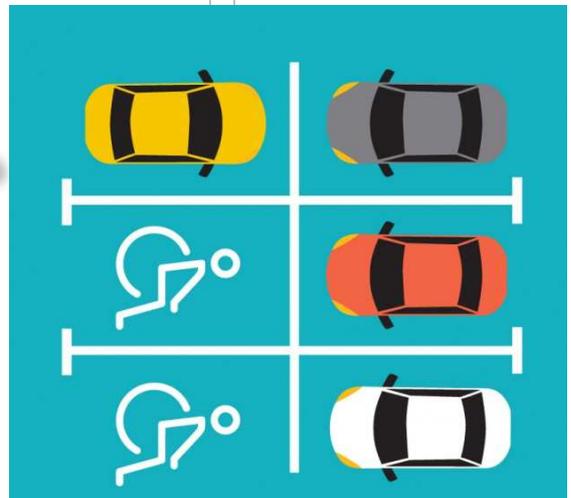
Les modules des carrefours tramway sont en cours d'installation. (Environ 800 modules)

Renforcer le stationnement pour personnes en situation de handicap

En 2019

→ 12 nouvelles places

→ 644 places au total



Mettre en accessibilité des cheminements

En 2019

→ 11 sites aménagés

Mise en conformité de cheminements :

- Rue de Grentheville/ rue du Père Robert,
- Rue Ernest Manchon,
- Rue du Pont Créon,
- Rue de Lebisey,
- Rue Authie/rue du Chemin-Vert,
- Rue Caponnière/rue de la Haie Vigné,
- Rue de la Rochelle/rue Basse.



Consulter le plan de mise en accessibilité de la voirie sur le site de la Ville de Caen et/ou signaler une anomalie :
<https://caen.fr/deplacements-et-accessibilite>



Consulter le guide handicap



Accessibilité des espaces publics et des bâtiments, déplacements, transports, logement, emploi, petite enfance, éducation, sports, culture... Dans tous les domaines de la vie quotidienne, la Ville de Caen mène de nombreuses actions en faveur des personnes en situation de handicap.

Ce guide recense l'ensemble des services aux Caennaises et aux Caennais en situation de handicap et à leur famille : s'informer, se déplacer, se loger, apprendre, travailler, vivre au quotidien, se soigner, sortir.

Consulter la charte ville-handicap et retrouver le guide handicap sur le site de la Ville de Caen : <https://caen.fr/handicap>

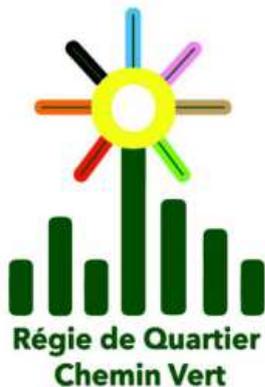


Axe 3 – Renforcer la cohésion sociale et les solidarités

Lutter contre la précarité

Action 28 – Développer les dispositifs d'accompagnement et d'insertion

Soutenir la régie de quartier du Chemin Vert



Horaires d'ouverture

Lundi : 8h00 - 12h00 / 14h00 - 16h00
Mardi : 8h00 - 12h00 / 14h00 - 16h00
Mercredi : 8h00 - 12h00
Vendredi : 8h00 - 12h00 / 14h00 - 16h00



Implantée au cœur du quartier du Chemin vert, la régie de quartier du Chemin Vert est une association de loi 1901, issue d'un projet partenarial construit dans une logique de cogestion autour d'un triptyque d'acteurs fondateurs : collectivités, bailleurs, habitants.

Les objectifs sont de :

- Favoriser l'insertion professionnelle de demandeurs d'emploi du quartier du Chemin vert,
- Améliorer le cadre de vie des habitants du quartier en les associant à la gestion de leur territoire,
- Favoriser le lien social entre les habitants.

Le label de régie de quartier a été délivré par le Comité National de Liaison des Régies de Quartiers en décembre 2015.

La régie de quartier fonctionne en réponse à la commande publique de la Ville de Caen et de Caen la mer Habitat, pour lesquels elle effectue différents types de missions.

Le nouveau marché avec la Ville de Caen et la Communauté urbaine Caen la mer a été conclu pour une période initiale d'un an, avec un accord-cadre reconduit tacitement jusqu'à son terme. La durée maximale du contrat est de quatre ans. Les activités développées : entretien des espaces verts, nettoyage d'espaces extérieurs, nettoyage de locaux, distribution de documents de communication, peinture sur mobilier urbain, nettoyage de sanitaires publics.

L'association expérimente par ailleurs en 2019 le lavage et la location de couches lavables.



Axe 4 – Favoriser l'épanouissement de chacun dans un cadre satisfaisant

Viser l'exemplarité en matière d'éducation et d'association des jeunes au développement durable

Action 29 – Mobiliser autour du Développement Durable

Accompagner les comportements éco-responsables dans les écoles

En 2019
→ 19 écoles impliquées



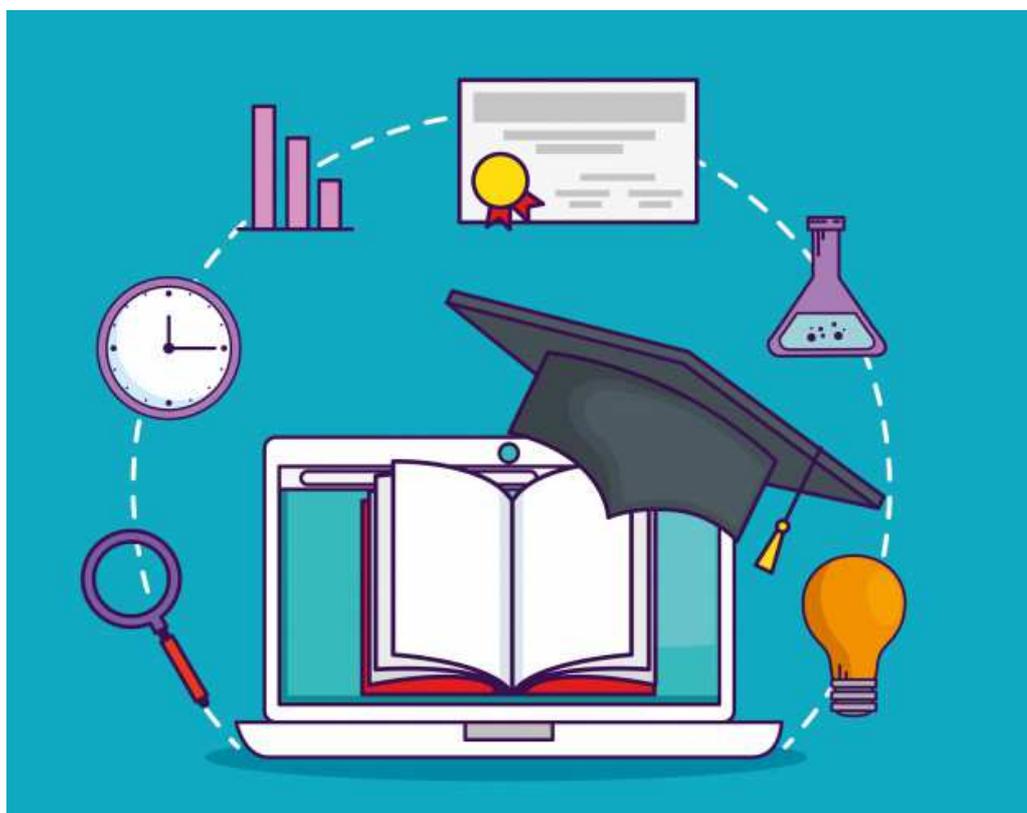
Les écoliers de Caen participent à des actions de sensibilisations autour des questions du développement durable, par le biais :

- Des Projets Educatifs Scolaires « agenda 21 » (Jardin partagé, agenda contre le cancer, semaine du goût...),
- Du projet d'économie d'énergie « Robin des Watts »,
- De la mise en place de « chemins des écoliers » (déplacements actifs),
- De l'organisation de pique-nique zéro déchet,
- D'actions de lutte anti-gaspillage dans les restaurants scolaires.

Participer aux actions en matière de développement durable de l'Université et du CROUS

La Ville participe au projet « AGIR ENSEMBLE » en partenariat avec l'Université et le CROUS notamment, qui vise à proposer des actions de sensibilisation sur le thème de la mobilité et de l'alimentation. Une journée de sensibilisation « Venir autrement » sera organisée le 7 novembre 2019 ainsi qu'une journée Cleanup et repas zéro déchets le 19 mars 2020.

Elle proposera également une animation en lien avec le Développement Durable à l'occasion du Salon de l'Etudiant 2019.





Axe 4 – Favoriser l'épanouissement de chacun dans un cadre satisfaisant

Faciliter l'accès de chacun à la culture et la citoyenneté

Action 30 – Développer une offre culturelle et sportive globale cohérente sur le territoire

La Ville de Caen s'implique dans des projets de promotion de la culture, de la citoyenneté, du développement durable et de la santé dans les écoles.

Soutenir les projets éducatifs globaux (PEG)

En 2019

→ 21 projets financés

→ 50 150 € d'aides accordées



La Ville soutient financièrement les projets éducatifs globaux autour des thèmes suivants :

Agenda 21 / Développement durable / santé : 3 projets - 3 000 € au total

- « Le chantier de A à Z », suivi de la reconstruction d'une école (1 000 €)
- Une action de prévention et d'éducation des jeunes à la santé par la création d'un agenda scolaire de prévention en lien avec la ligue contre le cancer (1 000 €) (4ème année)
- « Promotion d'une consommation éthique », la « future food » (consommation des insectes) (1000 €)

Citoyenneté/ Parentalité : 5 projets - 16 450 € au total

- Diagnostic des troubles précoces de la communication avec Normandie Pédiatrie (12 000 €)
- « D'une langue à l'autre » (1 000 €)
- « Accompagne-moi ! » (1 500 €)
- « Le Kamishibai à l'école » (750 €)
- « Ateliers famille complice » (1 200 €)

Culture : 6 projets - 20 800 € au total

- Les ambassadeurs du livre « étudiants en résidences dans les écoles » (11 000 €)
- Se former et s'amuser avec le numérique (2 000 €)
- « Les cabanes sensorielles » (2 000 €)
- « Portrait en creux » (2 000 €)
- « Carnaval de Venois » (1 800 €)
- « Création d'une fresque » (2 000 €)

Loisirs/sports/Jeunesse : 7 projets - 9 900 € au total

- « Du cirque dans mon quartier » (1 000 €)
- « Le quartier se met au sport » (2 500 €)
- « Place aux jeux » (1 500 €)
- « Ouverture vers de nouvelles pratiques culturelles » (2 000 €)
- « Le jeu à la folie » (800 €)
- « Ateliers ludiques au collège » (1 500 €)
- « Créa Son » (600 €)

Soutenir les projets éducatifs scolaires (PES)

En 2019

- 15 projets financés
- 13 982 € d'aides accordées

- Agenda 21 / Développement durable / santé : 6 projets 7 982 €
- Culture : 8 projets 5 500 €
- Sports : 1 projet 500 €



Développer les évènements dédiés jeunesse et citoyenneté

La Semaine des jeunes citoyens s'est tenue du 13 au 20 mars 2019 sur le thème de l'information et de l'expression, et a inclus la 4^{ème} finale des plaidoiries citoyennes qui s'est déroulée le 13 mars 2019, ainsi que la remise des prix « Caen t'es jeune » qui a eu lieu le 20 mars 2019.

Le dispositif de prévention spécialisée a été maintenu dans les quartiers.

Visites citoyennes, à la découverte de la mairie

En 2019
→ 5 classes accueillies



Semaine de la citoyenneté

En 2019
→ 500 jeunes sensibilisés



Aides pour le dispositif d'éducation spécialisé dans les quartiers

En 2019
→ 160 000 € d'aides



Plaidoiries citoyennes

En 2019
→ 3 établissements participants
→ 12 plaidoiries présentées



7 OBJECTIFS Développement Durable



Axe 4 – Favoriser l'épanouissement de chacun dans un cadre satisfaisant

Développer les pratiques sportives dans le respect du développement durable

Action 31 – Développer les pratiques sportives dans le respect du développement durable

Inciter à la pratique du vélo et du roller auprès des jeunes

En 2019

- 608 séances réalisées
- 1 833 enfants
- 72 classes



Les écoles caennaises, publiques et privées, peuvent bénéficier d'un cycle d'activités physiques de roule (roller ou vélo) encadré par un Educateur territorial des activités physiques et sportives (ETAPS).

Proposer le sport santé

La Ville propose des séances de sport sur ordonnance à hauteur de 2 700 heures encadrées par les Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives (ETAPS) de la Ville pour l'année 2019. Les patients accueillis sont incités à utiliser des déplacements doux dans une optique de santé et de lutte contre la sédentarité.

Pour renforcer cette dimension, la Ville propose dans le cadre des activités sport sur ordonnance le vélo. Les bénéficiaires réapprennent à utiliser le vélo en ville (vélo à assistance électrique), pour les amener à une pratique autonome à la fin de leur parcours.



Axe 5 – Soutenir les acteurs du territoire dans leur politique Développement Durable - Climat Air Energie

Faire de la politique DD Climat Air Energie un vecteur d'innovation et d'attractivité économique

Action 32 - Développer les projets d'économie circulaire

Soutenir l'économie circulaire : le projet RESPIRE

Le projet est animé par l'association Art Itinérant qui intervient depuis plusieurs années dans les quartiers prioritaires caennais.

Au travers d'ateliers de récupération et de création de meubles en bois de palette, il vise l'insertion ou la remobilisation sociale et professionnelle au cœur du quartier de la Guérinière.

Le projet s'inscrit dans une démarche partenariale qui émane directement du territoire.

Les trois années d'expérimentation passées ont permis à la Ville de Caen ainsi qu'à la Caisse d'Allocations Familiales du Calvados de constater les effets positifs de cette action.

Partenaires : Centre socio-culturel CAF, MJC, SAP, USDA, collège, association Couleurs habitants... afin d'articuler les interventions menées sur le quartier.

Un comité de suivi rassemblant les partenaires et acteurs institutionnels concernés évalue l'avancée de l'opération et l'adéquation avec les objectifs poursuivis.



Crédit photo Art Itinérant



Collectivité exemplaire

Faire progresser les pratiques

Action 33 – Rendre les bâtiments de la collectivité exemplaire

Réhabiliter la MJC Guérinière



- 350 500 € HT de travaux de réhabilitation
- 140 200€ de subvention Région



Dans le cadre de sa politique énergétique et de gestion patrimoniale, la Ville de Caen réalise une réhabilitation ambitieuse de la MJC Guérinière. Ce bâtiment mis à disposition par la collectivité depuis 1964 permet à la MJC de proposer de l'animation socioculturelle via sa salle de spectacle mais également de l'animation enfance et jeunesse à l'échelle de son quartier.

Cet établissement a subi une première phase de travaux en 2014 qui n'incluait qu'une partie du rez-de-chaussée. Il était nécessaire de réhabiliter totalement cet équipement et notamment sur l'aspect thermique.

La collectivité s'est donnée pour objectif d'obtenir la labellisation Bâtiment Basse Consommation BBC Effinergie rénovation afin de réduire significativement les consommations, les émissions de gaz à effet de serre et améliorer le confort des usagers.

La Ville de Caen a sollicité la Région, au titre du dispositif IDEE Action "rénovation des bâtiments publics" pour ce projet situé sur un territoire reconnu "territoire en transition énergétique" et a obtenu un avis favorable auprès de l'appel à projets de la Région.

Réaliser des diagnostics des écoles sur la qualité de l'air

En 2019, le plan d'amélioration de la qualité de l'air intérieur acté par la Ville se poursuit.

Une campagne de diffusion et de sensibilisation a été décidée en octobre 2019 et sera menée courant 2020.

Un comité de suivi annuel sera établi afin d'en suivre et d'évaluer la mise en œuvre.





Collectivité exemplaire

Maîtriser l'énergie dans les bâtiments publics

Action 34 – Gérer durablement le patrimoine

Réaliser un programme d'investissements sur le patrimoine bâti

En 2019

- 13 bâtiments ont fait l'objet de travaux de performance énergétique
- 1 738 300 € TTC investis

Des programmes d'investissements sont réalisés tous les ans pour rénover et améliorer le confort des bâtiments couplés à des investissements dédiés sur la performance énergétique visant à réduire les consommations et à maîtriser les dépenses énergétiques.

Les principaux sites qui ont fait l'objet de travaux de performance énergétique en 2019

- **Stade Venoix**

L'éclairage du stade Venoix vétuste a été renouvelé. Les 86 projecteurs de 2 000 Watts ont été remplacés par 24 projecteurs leds de 1 471 Watts. Cet investissement doit aboutir à une réduction des consommations énergétiques de 75 % (à usage constant des installations).

- **Gymnase Chemin Vert**

La rénovation du gymnase du Chemin Vert a conduit à expérimenter l'autoconsommation sur le patrimoine public (le bâtiment consomme l'énergie qu'il produit). Une installation photovoltaïque de 190 m² soit 36 kWc a été réalisée sur la toiture du gymnase. La production de 33 000 kWh/an sera totalement consommée par ce bâtiment et la piscine du Chemin Vert.

Une réfection complète de l'éclairage a également été effectuée en supprimant les rampes de tubes fluorescents et en les remplaçant par des éclairages à leds.

- **Base nautique**

Le bâtiment a fait l'objet d'une réhabilitation complète. Il dispose aujourd'hui d'une isolation très performante des différentes parois, d'un éclairage à leds, d'un traitement d'air via une ventilation double flux (récupération de calories) et d'une chaufferie fonctionnant aux granulés de bois. Ces travaux de réhabilitation conduiront à une maîtrise des consommations.

- **Maison positive**

Poursuite de l'installation photovoltaïque en autoconsommation avec vente du surplus de production.

Base nautique Bertrand-Génard



© Ville de Caen / J.-C. Lorieux



© Ville de Caen / J.-C. Lorieux

CONSERVATION ET AMÉNAGEMENT DU CHÂTEAU



Afin de replacer ce site historique majeur au cœur de la politique patrimoniale et touristique de la Ville, un **Schéma Directeur de conservation et d'aménagement** a été adopté en avril 2017. Il établit une feuille de route pour la **restauration** et la **mise en valeur** du Château de Caen.

La Ville de Caen est maître d'ouvrage du projet avec l'aide de l'Etat, de la Région Normandie, du Département du Calvados.

3 axes majeurs sont définis :

- La conservation et la pérennisation du patrimoine,
- La réappropriation du site par les Caennaises et les Caennais,
- L'attractivité touristique et culturelle du Château.

Ce vaste programme se déclinera en 9 opérations s'inscrivant sur un planning de 50 ans environ.

La première opération A "**Aménagements paysagers rue de Geôle – Butte Saint Pierre et mise en lumière des remparts Tour Puchot – Tour Mathilde**". Les études se sont déroulées en 2018 et les travaux, programmés en lien avec les travaux du tramway et ceux du centre-ville, ont débuté au printemps 2019 pour s'achever fin 2019.

Le site sera valorisé et s'articulera autour d'un parc paysager avec une grande prairie favorisant la permanence de la biodiversité végétale et animale. Il sera ainsi privilégié des espèces rudérales dans les enrochements et des plantes locales et arbustives. Ce sont ainsi 110 arbres qui sont notamment plantés. Cette stratégie paysagère a pour objectif de créer un ensemble de corridors écologiques. Il reposera également sur un éclairage adapté permettant de préserver la biodiversité nocturne et performant visant à une réduction des coûts d'énergie et de maintenance.

Entre paysage, biodiversité et mise en lumière, l'objectif est de désenclaver et rendre visible le Château depuis la ville, lui redonner du sens et des usages, grâce à de meilleures connexions urbaines, des ambiances adoucies et moins de points de fracture.

Le coût de cette opération est de 2 450 000 € TTC.

Plus d'informations sur le site internet de la Ville de Caen :
<https://caen.fr/conservation-et-amenagement-du-chateau>



Collectivité exemplaire

Faire progresser les pratiques

Action 35 – Informer les agents / communiquer en interne

Organisation de visites de sites patrimoniaux et techniques pour les agents

En 2019

- 18 visites organisées
- 500 agents ont participé



Tout au long de l'année, des visites culturelles mais aussi techniques sont proposées aux agents sur le temps du déjeuner.

Des groupes de 15 à 30 agents sont accueillis par le responsable du service concerné ou le responsable des lieux.

Une nouveauté en 2019 : une balade en vélo et une à pied pour découvrir les équipements dédiés et le patrimoine de la Ville.

Organisation d'une journée d'accueil des nouveaux arrivants

En 2019

- 3 journées d'intégration
- 210 agents ont participé

La Ville de Caen et la Communauté urbaine organisent chaque année, à raison de deux fois par an (en juin et décembre), une journée d'accueil pour les nouveaux agents.

Des visites sont proposées dans des établissements gérés par la Ville ou la Communauté urbaine.

En moyenne, 100 agents sont accueillis sur chacune de ces journées.



Des bulletins d'information pour une meilleure information des agents

Équip'Web

Des informations sont relayées sur l'intranet de la Ville de Caen et de la Communauté urbaine permettant de mettre en avant des projets de directions ou des informations générales aux agents.

Cette année, entre autres : Entrez dans la démarche zéro pesticide, campagne pour la protection de l'eau, forfait mobilité vélo, ...

En 2019
→ 70 équip'web

Équip'WEB L'intranet des agents

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
CAENA
Caen la mer
COMMUNAUTÉ URBAINE

ACCUEIL | CABINET DU PRÉSIDENT-MAIRE | DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES | Rechercher sur ce site

Brèves

- 31/12/2019 [RH/STITUTION] Calendrier instances délibérantes 2019-2020
- 31/10/2019 [SANTÉ] Calendrier 2019 des dons de sang
- 31/10/2019 [ADMINISTRATION GÉNÉRALE] Nouvelles fiches de paie pour événements et réunions publiques
- 31/10/2019 [INFORMATIQUE] Les formulaire de paie dans GLPI évoluent
- 31/10/2019 [TRANSPORTS] Le nouveau Forfait Mobilité Vélo
- 31/10/2019 [RESSOURCES HUMAINES] Newsletter Forfait-mobilité
- 31/10/2019 [SOCIA.] La Banque d'habitat recherche des bénévoles
- 15/10/2019 [FONCTIONNEMENT] Campagne de résiliation des titres restés
- 11/10/2019

TIC transport-inter-collectivités

	Adépart de la CU	Adépart de l'UMV
Lundi 7 octobre	8 h 25 - 12h15 / 13h30 - 16h45	8h 25 - 12h15
Mardi 8 octobre	12h15 - 16h45	8h15 - 12h15 / 13h30 - 17h15
Mercredi 9 octobre	-	8h15 - 12h15 / 13h30 - 17h15
Jeudi 10 octobre	8 h 25 - 12h15 / 13h30 - 16h45	8h15 - 12h15
Vendredi 11 octobre	-	8h15 - 12h15 / 13h30 - 17h15

Événements

Retrouvez tous les événements sur caen.fr et caenla mer.fr

Actualités

TOUT SAVOIR SUR LA RETRAITE → Un guide de la retraite pour tout savoir ! 13/10/2019

La DRH met à votre disposition un guide pour préparer votre retraite... tout ce qu'il faut savoir, les étapes clés, quand commencer les démarches, vos contacts... • Téléchargez le guide Retraite.pdf

Procédures
Sélectionner

Applications
Sélectionner

Mes applications →

- Annuaire
- Organigramme
- Forfait Mobilité
- Mouvements Interne
- Réservation Disponibilité
- Félicitations Astreintes
- Demande de communication
- Tickets

L'Equip'info

10 bulletins d'information par an, sont joints aux fiches de paie des agents, il n'y a pas d'édition en juillet et août. Les thématiques varient selon les sujets en cours.

En 2019
→ 10 Equip'info

N°35
Janvier 2019

Équip'INFOS

La lettre mensuelle des agents

DANS L'ACTU

**FIERS DE LA
COMPÉTENCE COLLECTIVE**

par **Christophe BELLEC**,
Directeur général des services

Je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année. Je vous remercie toutes et tous, pour vos compétences et votre engagement. Soyez fiers d'être agents à Caen la mer, à la Ville de Caen et au CCAS, fiers de ce que vous faites, de la collectivité pour laquelle vous travaillez, et du territoire pour lequel vous investissez.

Peu d'organisations se sont aussi bien adaptées que ce qu'a pu faire en 4 ans le service public local en général, et nos trois administrations en particulier, face à des baisses de ressources répétées, des augmentations de charges constantes, des reconstructions de territoire imposées par la Loi, et une exigence, souvent légitime, mais toujours plus forte de nos usagers.

Les élus, comme moi-même, vous faisons confiance ; nul ne doute de la compétence collective, de l'engagement, du dévouement des équipes. Je puis vous assurer que la volonté est là pour vous permettre de travailler dans une administration plus transparente, plus réactive, plus collaborative, plus proche de l'usager... et ainsi vous permettre d'œuvrer, chacun dans vos domaines, pour une meilleure vie des habitants.

CALENDRIER DE PAIE

Les dates de virement du paie sont provisionnelles et peuvent être modifiées.

- Le 25 janvier
- Le 26 pour les mois de février, avril, juin, juillet, septembre
- Le 27 pour les mois de mars, mai, août et novembre
- Le 20 décembre

INSTANCES DELIBERANTES

• Conseil communal
31 janvier, 28 mars, 23 mai, 27 juin et 26 septembre

• Conseil municipal
29 janvier, 26 mars, 20 mai, 24 juin et 23 septembre

VŒUX

Mais aux cabinets de la direction de l'éducation qui ont préparé le buffet pour les convives présents à la cérémonie des vœux au personnel au Monorial le 17 janvier.

ACCUEIL AGENTS

110 agents ont été invités le 24 janvier dernier pour la 4^{ème} journée d'accueil des nouveaux agents. Le Web d'accueil commun à nos 3 collectivités est disponible auprès de la DRH, services communication interne.

FORMATION

ATELIER SUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
pour les agents et les élus

En décembre dernier, la direction développement durable, transition énergétique et prévention des risques a organisé un atelier sur la rénovation énergétique du parc public/ privé et sur les solutions photovoltaïques à l'école Michel Hondaven. 40 personnes y ont participé. Une journée riche en enseignements et en contacts ! Avec notamment la présentation des outils à disposition des communes pour la rénovation énergétique des bâtiments, des retours d'expériences et des visites (logements rénovés basse consommation à Hérouville Saint-Clair, centre photovoltaïque au sol de Colombelles...).

PRÉVENTION

JOURNÉES SÉCURITÉ : 412 agents présents

A l'initiative de la MEP (Mission Espace Public) et de la DRH, 4 journées prévention sécurité ont été organisées pour les agents de la MEP fin 2018. Ces journées "horaires" sont conçues directement au plus près des agents sur les sites où ils travaillent. L'objectif est de parler concrètement de sécurité et de santé au travail, d'évaluer une culture commune et partagée, en allant à l'encontre des agents, en créant des espaces de discussion, de manipulation d'outils, de découverte, pour sensibiliser, informer et former. Une expérience à taille humaine qui répond parfaitement aux attentes !

OUTILS

LE CRDOC : accédez aux outils numériques partagés !

Bénéficiaire d'un accès :

- soit au **PACK INFO GAZETTE**, avec l'édition hebdomadaire en ligne et un accès aux archives. Pour cela, vous devez créer votre compte en ligne (mode d'emploi disponible sur internet ou au CRDOC).
- soit au **MONTILLI PASS**, avec une version numérique, un accès limité au site internet, tous les services web et newsletters du Montillil. Faites votre demande de numéro d'accès auprès du CRDOC.

Contact : Aurélie JAMET / Centre de Ressources Documentaires / Allée des jardins - Hôtel de Ville - Tél. 02 31 30 44 01 (poste 4 4401) / Mail : a.jamet@caen2mer.fr

FRÉQUENTATION

Récent historique de fréquentation au Théâtre de Caen en 2018 (hausse de 19%) avec 146.700 spectateurs. Le théâtre confirme sa place de première scène subventionnée de spectacle vivant en Normandie.

COMMUNES

2 communes nouvelles créées au 1^{er} janvier 2019 : Le Castellet qui regroupe les communes de Garcelles-Secqueville et Saint-Aignan de Crammes, et Centre-en-Plaine constituée de Hubert-Follie, Picoancourt et Tilly-la-Campagne. La Communauté urbaine passe ainsi de 50 à 47 communes.

TRAMWAY

Depuis mi-janvier et jusqu'à fin mars, les chantiers sur les ponts A, Siam et de l'Écluse seront entièrement recouverts. Des travaux et un système de chauffage vont permettre d'assurer les travaux d'électricité pendant la période hivernale.

PRENEZ-DATES

Août 4 ans : conseil d'adoption Caen **Mardi 23 avril** - cérémonie des médailles et retraites de l'année 2018 **Jeudi 27 juin** - journée d'accueil des nouveaux agents

N°36
Février 2019

Équip'INFOS

La lettre mensuelle des agents

DANS L'ACTU

**LE DÉVELOPPEMENT DURABLE,
UN ENJEU POUR NOTRE TERRITOIRE**

par **Christophe BELLEC**,
Directeur général des services

En janvier dernier, la Communauté Urbaine et la Ville de Caen ont été récompensées pour leurs politiques énergie et climat, illustrant ainsi l'ancrage territorial de la transition énergétique. Caen a obtenu le 2^{ème} niveau de label "Cléergie" (avec 55,7 % de son potentiel d'action atteint) et Caen la mer le 1^{er} niveau de label "CAP Cléergie". Ces labellisations couronnent la bonne performance de la Ville qui a tenu ses engagements vis-à-vis de son programme d'action et l'engagement de Caen la mer dans une démarche coordonnée. Les réalisations et les projets, auxquels vous participez toutes et tous directement ou indirectement, sont nombreux : le plan lumière de la ville pour le renouvellement de l'éclairage public, le groupe scolaire Michel Hondaven (EPPS) qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme, l'accompagnement des copropriétaires à la rénovation énergétique, le schéma directeur de l'énergie, les projets de mobilité douce avec Vélobit et Vélocio, le projet Teamway, la sensibilisation avec le programme Dr Well ou encore l'organisation d'ateliers pour une alimentation durable... Tous répondent à une mobilisation des citoyens prêts à agir. Au lieu de penser la transition énergétique comme une contrainte et attendre que les initiatives en cours s'imposent à nous, pensons-la au contraire comme une opportunité économique, créatrice d'activités, de richesses et de mieux-être social et profitez des dynamiques qui s'établissent.

IDV

La demande d'indemnité de Départ Volontaire (IDV) prendra fin au 31 juillet 2019. Les demandes doivent être déposées au plus tard le 30 août 2019. L'IDV peut être accordée, sous certaines conditions, aux agents qui démissionnent pour créer ou reprendre une entreprise ou pour mener à bien un projet personnel.

Contact :
DRH-SSSP - Céline Beaucamp - 02 31 30 44 48

APETIZ

Titres-restaurant : solde 2018

Pensez à créer votre compte Apetiz pour pouvoir récupérer votre solde restant de 2018 (avant le 15 mars). Plus d'infos sur Equip'Info.

Contact : Adeline GOUJOLET - 02 31 39 43 95

HEURES SUP

Défiscalisation des HS :

Le décret d'application relatif à la défiscalisation des heures supplémentaires et des abattements de charges sociales n'ayant été publié que le 25 janvier, le paramétrage de la paie de février n'a pas pu être modifié. Les HS seront donc toujours intégrées dans le mois de février. Une régularisation sera réalisée sur le paie de mars.

COURSE

SOUTENONS NOTRE ÉQUIPE DE LASAT à la course du cœur du 27 au 31 mars

Créée en 1967 par le Professeur Cabrol et soutenue par le ministre des sports, la course du cœur est un événement exceptionnel qui a lieu tous les ans : 750 km en 4 jours et 4 nuits, effectuée par équipe et en relais, pour aller Paris à Bourg-Saint-Maurice (les Ance) 53 les participants affrontent le challenge sportif, le charbonnet saisi et surtout à sensibiliser à la transplantation d'organes et à la nécessité du don d'organes. Votre association sportive ASAT Caen la mer s'engage dans la course avec 16 collègues sportifs.

Des collègues que nous encourageons collectivement, au côté de **Maxime Beausse** (champion de boxe normand et européen et le parrain de l'équipe « ASAT » dans la course du cœur) :

Alain LEFÈVRE - Frank BOLLUX - Sylvie DEPENCE - Anne GAINEAU - Stéphanie LUTJUN - Eric LE GENTIL - Maryse ROSE - Alan LEPATIER - Sébastien LE ROBOTER - Thomas RICHARD - Thierry LÉO-ANTHIER - Stéphanie Jean BROUVELLE - Frank

L'Equip'doc

Un document supplémentaire d'information peut également être envoyé avec le bulletin de salaire ou distribué en navette interne aux directions.

Il s'agit d'informer les agents sur des points spécifiques à la demande des services. Ici, en exemple : la Gestion Relation Citoyen.

En 2019
→ 15 equip'doc

LA DÉMARCHE GRC

Gestion relation citoyen : lancement des chantiers 4 et 5 sur l'amélioration des accueils physiques et téléphoniques

Construire un parcours simple et cohérent pour l'usager et VALORISER LES MÉTIERS D'ACCUEIL

La démarche globale de GRC entre dans une nouvelle phase avec le lancement en septembre des chantiers 4 et 5 pour l'amélioration de l'accueil physique et téléphonique de nos trois collectivités. En effet dans ce domaine, les attentes évoluent et les pratiques doivent s'adapter à ces changements!

Désormais pour l'usager-citoyen, être bien accueilli ce n'est pas seulement repartir avec la bonne information ou le bon service rendu, c'est aussi être pris en compte individuellement selon ses attentes. Une nouvelle réalité qu'il convient d'intégrer pour mettre en œuvre de nouvelles postures et pratiques professionnelles.

Les agents en charge de l'accueil de nos publics jouent un rôle primordial. Ils sont véritablement l'image du service public et la porte d'entrée vers l'administration. Loins de n'être constitués que d'éléments rationnels, les relations sont d'abord faites d'échanges émotionnels. C'est pourquoi, améliorer la qualité de l'accueil ne passe pas seulement par les outils, mais aussi par le savoir-être, et par le partage de valeurs et d'engagements au bénéfice de la relation à l'usager.

L'enjeu est aussi de masquer la complexité administrative pour construire un parcours simple pour l'usager. Le développement de services numériques doit s'accompagner d'un niveau de service homogène et mettre l'ensemble des canaux en réseau pour apporter plus de cohérence.

DÉPLOIEMENT DES CHANTIERS

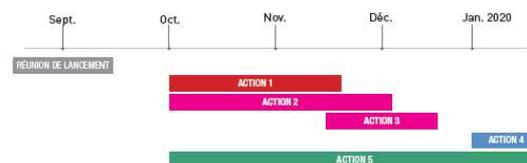
Pour suivre les évolutions, améliorer et simplifier la relation à l'usager citoyen, nos collectivités se sont engagées, dès 2016, dans un vaste projet de GRC, décomposé en 7 chantiers successifs. Les trois premiers chantiers sur la rationalisation des services GRC existants, la formalisation du processus de gestion du courrier et autres correspondances et l'utilisation d'un logiciel de gestion multicanale des correspondances (iTazee) sont aujourd'hui finalisés. Les chantiers 4 et 5 sur l'accueil débutent en septembre 2019 et se termineront courant 2020. Au second semestre 2020, seront lancés les chantiers 6 et 7.



CHANTIERS 4 & 5
4 axes et 5 actions

- AXE 1 Le savoir**
 - ACTION N°1**
Déposer d'un savoir partagé, homogène, régulièrement enrichi et actualisé (base de connaissances commun et référentiel unique pour les 3 collectivités).
 - Création d'une base de connaissances (leur outil partagé des agents d'accueil pour) :
 - réviser à répondre aux demandes des usagers et mieux orienter les usagers dans les services,
 - diffuser une même information sur plusieurs sites d'accueil,
 - minimiser ainsi le risque d'erreur grâce à une description unifiée des démarches,
 - permettre une recherche facile (annuaire de contacts, mots-clés sur les compétences et les prestations de services, procédures internes, agenda partagé des événements, base de données pratiques, ...)
 - AXE 2 Le savoir faire**
 - ACTION N°2**
Corriger et maîtriser les outils techniques existants dans une perspective de mutualisation des pratiques d'accueil.
 - Mieux utiliser ou reconfigurer les outils existants : identification des numéros de téléphone récurrents dans les documents, harmonisation des messages et des SM (Services Vocaux Interactifs), paramétrage des modules de téléphonie pour mieux suivre l'activité et tendre vers des "objectifs qualité".
 - ACTION N°3**
Améliorer l'accueil téléphonique à la Direction vie civile et citoyenne composée de trois services très sollicités par les usagers : Etat Civil, Citoyenneté et Affaires familiales.
 - Répondre au nombre croissant des appels (24 000 appels/an) pour des renseignements divers (marriage, pass, livret de famille, ...), suivis des dossiers et prises de rendez-vous pour les titres d'identité.
 - AXE 3 Le savoir être**
 - ACTION N°4**
Installer la fonction de "chargé d'accueil-relation usagers"
 - Faire évoluer les métiers d'accueil : analyser la prise en charge de la demande et l'accompagnement de certaines démarches administratives, mieux accueillir les personnes en situation de handicap.
 - Mettre en place une charte des valeurs et engagements de la relation usagers et citoyenne, partagée par tous.
 - AXE 4 Le faire savoir**
 - ACTION N°5**
Travailler durablement en réseau dans le cadre d'un groupe ressource et "d'expertise métier" dans la gestion des demandes usagers.
 - Ouvrir un réseau d'échanges (collecte, partage, actualisation des informations, veille et retour d'expérience) pour mieux observer les besoins des usagers. L'objectif à plus long terme étant de maîtriser le "parcours usager".
- "La contribution des directions concernées est attendue au cours des 10 ateliers participatifs. La restitution des travaux menés en co-construction vous sera communiquée dans le prochain Equip'DOC".

CALENDRIER PRÉVISIONNEL



Mairie d'Orléans - Information des agents - Equip'doc - septembre 2019 - 4/11



Collectivité exemplaire

Faire progresser les pratiques

Action 36 – Améliorer le parc de véhicules

Renouveler la flotte avec des véhicules propres

En 2019

→ 19% d'énergie alternative dans le parc

→ 5% de véhicules électriques



La Ville de Caen et Caen la mer poursuivent leur programme de réforme de leurs véhicules les plus polluants avec l'acquisition de véhicules « faibles émissions » en particulier avec l'achat de véhicules électriques : petits porteurs principalement utilisés par les agents de propreté urbaine et ceux travaillant sur les espaces verts.

Toujours, pour réduire les émissions de particules en milieu urbain, les véhicules diesel sont remplacés par des petites motorisations essence.



Collectivité exemplaire

Faire progresser les pratiques

Action 37 – Améliorer la mobilité durable des agents – Plan de mobilité municipal

Pérenniser les navettes Hôtel de Ville – Hôtel de la Communauté urbaine

En 2019

→ 1 036 transports

→ 94 voyages par mois

→ 5 créneaux qui représentent 25% des déplacements



Les premiers arrivés seront les premiers embarqués !

L'efficacité du dispositif de navettes électriques entre l'hôtel de Ville (HDV) et l'hôtel de la Communauté urbaine (HCU) pour les agents s'est confirmée en 2019 par une satisfaction générale des utilisateurs.

Faciliter le covoiturage

Les agents bénéficient de places de stationnement réservées au covoiturage sur le site de l'Hôtel de Ville.



En 2019

→ 6 places de covoiturage

→ 3 équipages

Poursuivre la prime transports pour tous



En 2019

→ 106 bénéficiaires

→ 16 200 € accordés

La Ville de Caen participe à la prise en charge des transports collectifs pour ses agents.

Expérimenter le forfait mobilité vélo

En 2019

→ 52 agents cyclistes Ville

→ 10 agents cyclistes CCAS

→ 10 400 € budget Ville de Caen

→ 2 000 € budget CCAS

FORFAIT MOBILITÉ VÉLO

Profitez dès maintenant du dispositif expérimental

Le projet de loi d'orientation des mobilités qui sera prochainement voté par le gouvernement a pour objectif d'améliorer la mobilité des citoyens et proposer des alternatives à la voiture. Dans sa future application, il est prévu une incitation financière forfaitaire pour les salariés qui s'engagent à effectuer à vélo au moins 75% de leurs déplacements domicile-travail sur l'année.

Sans attendre, la Communauté urbaine, Caen et le CCAS expérimentent dès cette année le forfait mobilité vélo (exactement "indemnité kilométrique forfaitaire vélo"). Ce dispositif complètera l'éventail des mesures incitatives pour tous les agents et encouragera les nouvelles pratiques dans les trajets domicile-travail.



POUR VOUS INSCRIRE :

- 1 Compléter le formulaire d'engagement
 - 2 Transmettre le formulaire à la DRH (à votre gestionnaire paie) au plus vite.
 - 3 En fin d'année, compléter l'attestation sur l'honneur annuelle et la transmettre à la DRH
- Les deux documents sont disponibles sur intranet et auprès de votre gestionnaire paie.

BON À SAVOIR :

Forfait de 200€ annuel versé en décembre

Période de référence : **année civile**

Prise en charge pour des agents en activité sur toute la période de référence
Cumulable avec la prise en charge des abonnements de transport en commun si le vélo est utilisé pour un déplacement intermodal

Bénéficiaires : agents titulaires, stagiaires, contractuels CDD ou CDI, contrat d'insertion, apprentis.

Ne sont pas concernés par le dispositif :

- ↗ Les agents n'effectuant aucun déplacement ou moins de deux kilomètres par aller/retour pour se rendre à leur travail,
- ↗ Les agents logés sur leur lieu de travail par nécessité ou utilité de service,
- ↗ Les agents bénéficiant d'un véhicule de fonction ou de service, d'une mise à disposition d'un vélo, avec autorisation de remisage à domicile,
- ↗ Les personnels vacataires.

200€

Un forfait mobilité vélo de 200€ par an sera accordé aux agents volontaires qui s'engageront à utiliser le vélo pour **au moins 75% des trajets annuels** domicile-travail ou pour 75% de leurs trajets intermodaux*.

C'est un moyen facile d'exercer une activité physique quotidienne, c'est bon pour la santé... alors roulez !

En 2019, le forfait sera exceptionnellement versé dans son intégralité dès lors que l'agent aura effectué 75% des trajets à compter de juin 2019, alors inscrivez-vous au plus vite !

* (ex : vélo/train et/ou train/vélo)



Collectivité exemplaire

Faire progresser les pratiques

Action 38 – Formation des agents

Sensibiliser les agents aux enjeux de l'énergie



Caen la mer et la Ville de Caen se sont engagées dans un appel à projets européen visant à réduire les consommations énergétiques et d'eau dans les bâtiments.

Cette démarche pourrait conduire à terme à une certification ISO 50 001.

3 bâtiments pilotes ont été retenus : la MJC Tandem, la Bibliothèque d'Hérouville Saint-clair et le groupe scolaire Vieira da Silva. Sur le volet des comportements et des pratiques, 3 ateliers, sous un format de 3h 30 ont été réalisés, pour sensibiliser les usagers de ces bâtiments sur chaque site.

L'objectif étant pour les utilisateurs de bien comprendre le fonctionnement de leurs locaux.

L'animateur transition énergétique de Caen la mer a sensibilisé aux éco-gestes en matière d'énergie, eau, déchets et mobilité auprès de 50 agents.

A la suite de cette première session de formation, un référent est nommé sur la base du volontariat et des réunions mensuelles sont organisées.

Diffuser la lettre d'information mensuelle sur les actualités de formation

En 2019
→ 10 lettres d'information

La formation professionnelle comprend de nombreux dispositifs pour optimiser les compétences des agents (compte personnel de formation, périodes de professionnalisation...).

La lettre d'information permet aux agents de mieux connaître les dispositifs et les formations proposées.



Collectivité exemplaire

Faire progresser les pratiques

Action 39 – Optimisation des modes de travail

Moderniser le matériel d'entretien, économiser les ressources et préserver l'environnement, réduire la pénibilité au travail



Dans le cadre de l'entretien de ses locaux, la Ville et Caen la mer ont fait le choix de pratiques écoresponsables et respectueuses de la santé des agents et des publics, mais aussi des rythmes de vie.

Caen et Caen la mer ont choisi de développer les actions mises en place (produits Ecocert et Ecolabel, l'utilisation de nettoyeur vapeur pour le nettoyage et la désinfection des locaux (crèches & stade nautique), le nettoyage par mécanisation avec disque diamant utilisant uniquement de l'eau, le nettoyage par microfibre...) sur l'ensemble des collectivités du territoire de Caen la mer.

Les tests réalisés sur le stade nautique pour le nettoyage des sols à l'eau OZONE* en autolaveuse ou manuel a été satisfaisant (test de surface réalisé et de qualité de l'air très satisfaisant). Cette méthode sera développée sur les autres piscines pour 2020-2021.

*L'OZONE aqueux stabilisé est une solution nettoyante et assainissant qui remplace les produits chimiques traditionnels.

Maîtriser la consommation et le tri du papier

Cette action s'inscrit dans la démarche globale d'amélioration de la gestion des énergies, de la maîtrise des consommations de papier et de la préservation des ressources.

La mise en œuvre de cette politique doit conduire à une réduction de la consommation de papier et des coûts énergétiques liés à l'impression et la reprographie.



Mettre en œuvre la gestion de la relation citoyenne

Depuis le 18 juin 2018

- 793 utilisateurs du logiciel
- 40 323 correspondances enregistrées (entrant, sortant, publipostage),
- 8 jours de délai moyen de validation



Après la phase de numérisation du courrier pour l'ensemble de la collectivité, les chantiers de la GRC se poursuivent avec la mise en œuvre des chantiers 3 et 4 autour de l'amélioration des accueils physique et téléphonique.

A cet effet, un accord cadre à bons de commandes a été passé avec le Cabinet Price Water House (PwC) pour accompagner cette démarche autour de 4 axes :

AXE 1 : LE SAVOIR	<p>Disposer d'un savoir partagé, homogène, régulièrement enrichi et actualisé.</p> <p>→ Création d'un socle de connaissances communes, la base de connaissances, un référentiel unique pour les trois collectivités.</p>
AXE 2 : LE SAVOIR-FAIRE	<p>Connaître et maîtriser les outils techniques existants, dans une perspective de mutualisation des pratiques communes d'accueil téléphonique et physique.</p> <p>→ C'est l'amélioration de la prise en main de l'outillage et le développement de la transversalité.</p>
AXE 3 : LE SAVOIR-ETRE	<p>Pour les agents d'accueil devant évoluer vers la fonction d'agents "relation usagers".</p> <p>→ Disposer, à partir d'une définition commune de leur métier, des postures attendues, d'identifier et de promouvoir des valeurs et des engagements partagés vis-à-vis de l'usager interne et externe.</p> <p>→ C'est la mise en place d'une charte des valeurs et engagements de la relation usagers et citoyenne.</p>
AXE 4 : FAIRE SAVOIR	<p>Travailler en réseau, dans le cadre d'un groupe "ressources et d'expertise métier".</p> <p>→ Réseau d'échange de collecte et de partage des informations, de veille et de benchmarking, et de recueil des besoins des usagers.</p> <p>→ C'est la maîtrise du parcours usager dans un objectif de satisfaction de l'administré.</p>

Optimiser le transport de plis



Caen et Caen la mer font appel à une entreprise de courses à vélo pour leurs navettes internes et courses ponctuelles sur le territoire de Caen et Caen la mer.

L'entreprise dessert chaque semaine 10 sites sur l'ensemble du territoire de Caen et Caen la mer, lors de 29 passages hebdomadaires.

Privilégier l'achat de fournitures et mobilier de bureau durables

Marché Mobilier de bureau

Le marché constitué en groupement de commandes entre la Communauté urbaine, la Ville de Caen et son CCAS, impose depuis sa mise en œuvre, en 2016, la dématérialisation des commandes, des devis, des études. Cette méthode permet de réduire les frais d'affranchissements.

Les éléments de mobilier issus du catalogue sont certifiés NF Environnement (ou label équivalent). En parallèle, la réutilisation du matériel ancien est toujours privilégiée.

Fournitures de bureau

Le marché constitué en groupement de commande entre la Communauté urbaine, la Ville de Caen et son CCAS, impose depuis sa mise en œuvre, début juin 2017, un panier minimum de commande de 50€ HT, dans le but de réduire le nombre de livraisons et le kilométrage parcouru et donc l'émission de gaz à effet de serre.

Recycler le matériel de bureau



Le matériel informatique acheté, notamment les copieurs, doivent présenter des garanties en termes d'économies d'énergie (label Energy Star), de limitation de l'utilisation des consommables et de limitation des impacts tout au long du cycle de vie.

L'ensemble des équipements électroniques est systématiquement récupéré par une entreprise d'insertion. Cette association met de côté les composants toxiques et dangereux afin de les traiter.

Les consommables usagés (cartouches et toners) de l'imprimerie et de l'ensemble des services municipaux sont collectés gratuitement et valorisés (réemployés ou recyclés ou valorisés énergétiquement). Une clause d'exécution prévoit la récupération des consommables dans le cadre des marchés d'achat de matériel d'impression et de reprographie.

Les achats de prestations d'impression intègrent des critères sur la qualité éco-responsable du papier et des encres et sur le management environnemental de l'imprimeur.

Mettre en place une démarche de performance globale (budget développement durable air climat énergie)

En 2019, la démarche de performance a continué à être déployée sur l'ensemble des 3 collectivités Ville de Caen, CCAS et Communauté urbaine Caen la mer. Le budget est désormais un budget géré par activité et renforcé des données ressources humaines et d'indicateurs liés à l'activité.

Cette démarche a été présentée cette année en conférence inaugurale des assises de l'AFIGESE (Association Finances-Gestion-Évaluation des Collectivités Territoriales) et a été primée par cette même association par le prix de l'innovation en finances locales.

L'objectif de cette démarche reste identique à savoir permettre la meilleure allocation des ressources possibles dans un contexte de raréfaction de ces ressources.

Des premiers effets se sont fait ressentir grâce à une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement des collectivités (à périmètre constant) et notamment des charges de personnels.



Collectivité exemplaire

Faire de la commande publique un levier

Action 40 – Développer la stratégie d'achats responsables

Mettre en oeuvre un small business act

En 2016, les élus de la Ville de Caen, du CCAS et de la Communauté urbaine Caen la mer ont voté la mise en oeuvre d'un "SMALL BUSINESS ACT" pour Caen et sa communauté urbaine via la constitution d'une charte de la commande publique.

Cette dernière vise à améliorer l'efficacité de la commande publique et l'accès aux marchés au travers de cinq principes :

- Faciliter l'accès des TPE-PME à la commande publique
- Simplifier les démarches
- Améliorer les conditions d'exécution des marchés
- Mettre en avant l'achat durable
- Mesurer l'efficacité de la commande publique

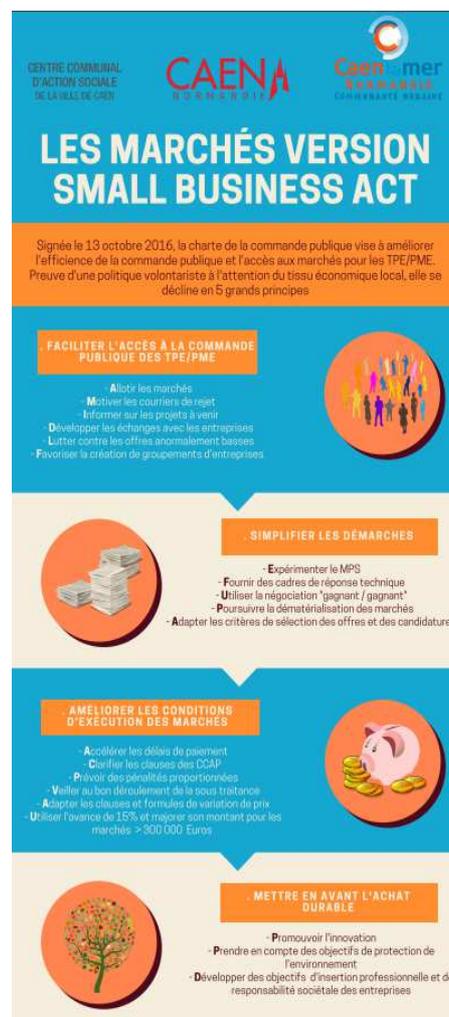
En application de ces principes, une réflexion est systématiquement engagée sur l'allotissement géographique lors de la mise en oeuvre des accords-cadres.

Le but est de permettre l'ouverture de la concurrence aux entreprises locales – PME (petites et moyennes entreprises) et TPE (très petites entreprises).

Dans le cadre de marchés allotis (allotissement géographique), l'attribution à un même attributaire est limitée à 2 ou 3 lots.

Afin de faciliter les démarches pour les entreprises dans le cadre de leur réponse aux marchés, Caen et Caen la mer ont mis en place :

- Une planification annuelle des marchés qui est réalisée pour l'ensemble des directions et transmise aux partenaires extérieurs,
- Une fiche « commande publique mode d'emploi » a été rédigée pour aider les petites entreprises à répondre aux appels d'offre,
- Des cadres de réponses technique/développement durable pour aider les entreprises dans la formalisation de leur offre.



Consulter la charte de la commande publique :
https://caen.fr/sites/default/files/2018-11/charte_sba_fiches_actions_1.pdf

Intégrer des clauses sociales dans les marchés

En 2019

→ 2 044 heures (1^{er} semestre 2019)

La Ville intègre des clauses sociales dans le cadre des marchés qui en ont le potentiel :

- Sur des marchés de travaux hors ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) en bâtiments, réseaux ou voirie;
- Sur des accords cadres à bons de commande comme l'entretien des espaces verts ou la maintenance de l'éclairage public ;
- Sur des marchés de service comme l'entretien du linge, ou certains marchés de prestations intellectuelles en maîtrise d'œuvre.

A ces clauses imposant un volume d'heures réalisées par des personnes en insertion professionnelle s'ajoutent la mise en place :

- d'ateliers chantiers d'insertion (ACI) notamment sur des lots peinture des bâtiments;
- de marchés réservés au secteur protégé comme pour les prestations de nettoyage de locaux ou de mise sous pli lors d'élections.



Augmenter la part des aliments de qualité labélisés biologiques et fermiers

En 2019, en supplément du marché actuel

→ 3 lots de produits labélisés issus de l'agriculture biologique

→ 1 lot de produits fermiers et de saison

L'objectif de la Ville de Caen est d'offrir la meilleure qualité de repas à tous les enfants. C'est à la fois une démarche sociale (la qualité à prix modéré), de santé publique (en matière d'équilibre alimentaire) et environnementale par le développement de l'achat de denrées locales de qualité.

Une réflexion innovante en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Calvados et Interbio Normandie a permis de réaliser un marché public unique des denrées alimentaires pour la restauration collective de l'ensemble des écoles de la Ville de Caen (environ 5 600 repas par jour).

Grâce à la méthode du « sourçage » (action menée par l'acheteur afin d'identifier les fournisseurs susceptibles de répondre à son besoin), un marché de fourniture de denrées pour les restaurants scolaires a été réalisé en 2017 avec un découpage en 20 lots dont 3 lots de produits labélisés issus de l'agriculture biologique et 7 lots de produits fermiers.

Le projet de la Ville de Caen pour l'amélioration de la qualité des repas en restauration scolaire s'est vu renforcé par la loi Egalim qui impose aux restaurants collectifs d'ici à 2022 d'atteindre un seuil de 50% de produits bio et de qualité. Ainsi pour compléter le marché de denrées formalisé en 2013, 3 nouveaux lots ont été attribués en 2019 pour permettre l'achat de produits issus de l'agriculture biologique, des produits de qualité ainsi que des produits fermiers (épicerie, volailles et surgelés, yaourts fermiers).



Consulter la provenance des aliments :

<https://caen.fr/sites/default/files/2019-04/INFORMATIONS%20CONCERNANT%20LES%20DENREES%20ALIMENTAIRES%202.pdf>



Collectivité exemplaire

Faire de la commande publique un levier

Action 41 – Travail en partenariat avec les fournisseurs

Développer des clauses d'achats durables dans les marchés publics

En 2019, en % global

→ 51,7% sur 97 marchés publics répondent à une démarche DD

En 2019, en % par type

→ 49,25% en Travaux
→ 36,8% en Services
→ 90,9% en Fournitures

Dans le cadre de la commande publique, la Ville développe des critères de choix et clauses d'exécution relatifs à des performances en matière de développement durable en relation avec les services opérationnels et les fournisseurs.

- Au stade de la définition des besoins par la mise en place d'un sourcing auprès des fournisseurs potentiels en amont des marchés (ex : avec la Fédération Française du Bâtiment sur les constructions et rénovations de bâtiments ou avec la Fédération Française des Travaux Publics sur les chantiers de voirie et réseaux).
- Au stade de la rédaction des marchés par un allotissement, des clauses et des critères adaptés (ex : spécifications techniques sur l'achat de produits d'entretien ou peintures éco labélisées) qui constituent la base d'une part du jugement et de la sélection des offres (5 à 20%)
- Au stade du suivi de l'exécution des marchés auprès des personnes établissant les commandes et des utilisateurs des produits ou services (ex : sensibilisation à la commande de fournitures de bureaux éco labélisées).



**Contact : Ville de Caen -
Direction du Développement Durable,
de la Transition Énergétique et de la Prévention des Risques
02.31.30.42.34 – agenda21@caen.fr**